

Sommaire

Projet de renouvellement urbain	4-5
L'économie comme fer de lance du territoire	6-8
Travaux publics	9-11
Enseignement & Education	12-16
Petite enfance, santé, solidarité et seniors	17-21
Démocratie participative	22-26
Sécurité et tranquillité publique	28-29
Vie associative, culture et sport	30-35
Qualité de vie et environnement	36-42
Coopération transfrontalière & internationale	43-45
Les élus & leurs délégations	46-47

Forbach notre ville - Hors-série — Novembre 2017 — Directeur de la publication : C. DURAND — Conception graphique et mise en page : M. KUCAN — Suivi éditorial : A. GEORGEON — Comité rédactionnel : T. HOMBERG, M.A. GEROLT, J.L. HOFFMANN, C. DURAND, A. THIEL, A. GEORGEON — Crédits Photos : Ville de FORBACH, 1 être de couverture : Jean-Marie GUZIK, les Carnets de Moselle Est ; pp. 6, 9, 12, 17, 22, 36, 37, 43 : www.freepik.com ; p. 24 : Républicain Lorrain — Impression : TESORES — TIRAGE : 10 000 exemplaires — Dépôt légal : à parution

Edito du Maire

Chères Forbachoises, chers Forbachois,

n cette fin d'année 2017, mon équipe et moi-même arrivons au milieu du mandat pour lequel vous nous avez accordé votre confiance. Il m'apparait important de vous rendre compte de l'action de la Municipalité que j'ai toujours orientée dans le sens du mieux-vivre ensemble et du développement de notre ville. C'est tout l'objet de ce bulletin municipal que je vous laisse découvrir.



Forbach est aujourd'hui à la croisée des chemins. Les études engagées en 2016 et 2017 arrivent à leur terme et vont dès l'année prochaine donner lieu à la mise en place d'un plan d'actions sans précédent: rénovation urbaine des quartiers du Wiesberg et de Bellevue en partenariat avec l'Agence Nationale de la Rénovation Urbaine et redynamisation de notre centre-ville en partenariat avec de nombreux acteurs publics, parapublics et des investisseurs privés nationaux et locaux. Notre ville va engager des transformations importantes, gage d'attractivité, de modernité et de développement sur les plans économique et humain.

Le mandat précédent nous a été nécessaire pour assainir les finances de la ville et entretenir un patrimoine bâti qui n'avait jamais été modernisé (voiries communales et réseaux d'assainissement, écoles, infrastructures sportives, etc.). Nous avons amélioré la situation en fonction des moyens disponibles, tout en créant des bases solides pour un futur plan de transformation urbaine de notre ville. Ces années nous ont permis de renforcer notre crédibilité au niveau de tous les partenaires qui nous soutiennent aujourd'hui dans nos différents projets.

Chères Forbachoises, chers Forbachois, nous nous apprêtons aujourd'hui à entrer dans la phase opérationnelle de nos projets. Ce sera le nouveau point de départ d'une aventure humaine et économique dans laquelle chacun devra être moteur.

Forbach a en elle tout le potentiel nécessaire pour se développer et être une terre d'attractivité : elle est dynamique et ouverte sur l'Europe, elle a des acteurs économiques motivés et dispose d'un fort potentiel de créativités et enfin elle est riche de sa diversité.

Agissons tous ensemble pour notre ville, soyons-en tous ses ambassadeurs.



Projet de renouvellement urbain

Quartiers du Wiesberg et de Bellevue : « dessiner aujourd'hui l'avenir de demain »

Les services de l'Etat et l'Agence Nationale de Rénovation Urbaine (ANRU) ont classé en décembre 2014 les quartiers du Wiesberg et de Bellevue parmi les 400 quartiers prioritaires de la politique de la Ville pour de gros chantiers de réhabilitation et de modernisation d'ici à 2024. A l'échelle du territoire, le quartier de La Cité à Behren-lès-Forbach bénéficiait déjà du tout premier dispositif de renouvellement urbain.

En juillet 2015, le Contrat de Ville a été signé entre la Communauté d'Agglomération de Forbach Porte de France, l'Etat, l'ANRU, la Région, le Département, les communes de Forbach et de Behren-lès-Forbach ainsi que les bailleurs. Il permet de traiter à l'échelle du territoire et dans un même cadre les enjeux de cohésion sociale, d'emploi, de renouvellement urbain et de développement économique.

La Communauté d'Agglomération pilote et mutualise les actions du Contrat de Ville sur l'ensemble du territoire, en lien avec les communes de Forbach et de Behren-lès-Forbach. Ces dernières mettent en œuvre le programme et en assurent le suivi opérationnel. En juillet 2016, suite aux orientations proposées au comité d'engagement de l'ANRU à Paris par les communes de Forbach et Behren-lès-Forbach et la Communauté d'Agglomération, le premier contrat dit de préfiguration a été validé. Une étape fondamentale puisqu'elle a permis de réaliser des études plus poussées en 2017, année charnière dans cette requalification de grande ampleur.

La Ville de Forbach et la Communauté d'Agglomération sont engagées aux côtés de nombreux partenaires institutionnels et locaux afin de permettre aux habitants de s'épanouir sur un territoire qui dispose de nombreux atouts pour réussir sa reconversion d'aprèsmine. Ainsi, plusieurs bureaux d'études sont à la manœuvre sous le contrôle des équipes des collectivités pour intervenir de façon complémentaire à la fois :

Sur l'habitat

Afin d'améliorer l'offre de logements disponibles, dans le respect de l'équilibre territorial et de la mixité entre zones d'habitats collectifs et pavillonnaires. La mise en place d'aides à l'adaptation des logements (thermique, acoustique, structurelle...) sera également prise en compte.

Sur le développement économique et l'emploi

Vecteur de l'attractivité du territoire, en faveur d'un redéploiement et d'une relance de la dynamique économique globale, ouverte sur le reste du territoire et sur le territoire transfrontalier sarrois.

Sur l'urbanisme et les enjeux environnementaux

En prenant en compte les espaces verts, le bâti, la création de logements à basse consommation énergétique...

Sur la redynamisation du centre-ville

En termes d'habitat, de cadre de vie, de développement des commerces, de l'artisanat et de l'activité économique, sans oublier la mobilité et l'offre de stationnement.



La Municipalité a choisi d'associer très largement la population à ce projet. Les habitants des quartiers de Bellevue et du Wiesberg participent depuis mars 2015 avec les associations et les entreprises à la construction de la politique de la Ville via les Conseils Citoyens (cf. Démocratie participative – Conseils Citoyens).





Le point de vue des habitants des quartiers directement concernés mais aussi des Forbachois dans leur ensemble est pris en compte. C'est pourquoi le cabinet Palabreo, spécialisé dans la mise en place de concertations publiques, a été sollicité par la Communauté d'Agglomération de Forbach Porte de France. L'agence parisienne recueille des avis et organise des échanges entre les habitants, les élus et les urbanistes engagés dans cette requalification urbaine.

Après une rencontre organisée avec les membres des Conseils Citoyens, des ateliers de co-construction coordonnés par la Communauté d'Agglomération ont également été menés avec les habitants, des collégiens et lycéens de la Ville de manière ludique afin de faire émerger de nouvelles idées et de faire participer les jeunes à l'avenir de leur quartier. Des enquêteurs de Palabreo ont également interrogé les habitants dans leurs quartiers, dans la rue, à la sortie des écoles, dans les centres sociaux, les commerces... Par ailleurs, une vaste concertation à très grande échelle a été lancée en invitant 7 000 habitants, tirés au sort d'après les listes électorales, à venir assister le 28 octobre à deux grands ateliers-débats dans les quartiers du Wiesberg et de Bellevue. Ces ateliers ont permis de faire le bilan des informations recueillies sur le terrain, de les prioriser et de les croiser avec les propositions des urbanistes.

Les citoyens et les professionnels de l'urbanisme se retrouveront ensuite le 30 novembre à Bellevue et le 1^{er} décembre au Wiesberg, autour d'un atelier intitulé «les jeux de l'aménageur». Lors de ce dernier rendez-vous participatif, les participants travailleront avec les urbanistes pour imaginer sur des plans leur quartier de demain.

La phase de diagnostic se terminera ainsi à la fin de l'année 2017. Début d'année 2018, les différentes propositions émises par les habitants et une maquette financière figureront dans le dossier finalisé qui sera remis à l'Agence Nationale de Rénovation Urbaine. Cette dernière se prononcera ensuite sur l'enveloppe définitive qu'elle consacrera à la rénovation urbaine à Forbach. S'en suivra une présentation publique de restitution où seront expliquées aux habitants les actions mises en œuvre et celles qui n'auront pas été retenues.

L'économie comme fer de lance du territoire

L'attractivité d'un territoire passe aussi par le développement économique. Entre son cadre de vie agréable et sa situation géographique privilégiée, Forbach a de nombreux atouts à faire valoir.

Favoriser la réussite économique de tous

Le développement économique est un enjeu de taille qui se construit de façon partenariale pour être plus efficace. Autrefois mission à part entière des villes, il est aujourd'hui l'objet de démarches d'aménagements concertées et mené à l'échelle de territoires plus importants tels que la Communauté d'Agglomération de Forbach Porte de France et plus largement le Schéma de COhérence Territorial (SCOT).

La Communauté d'Agglomération a contribué ces dernières années au développement de la pépinière d'entreprises Eurodev Center et de l'Hôtel d'Entreprises, dont la gestion est assurée par la société Interfaces, dirigée par Laurent DAMIANI. La pépinière



d'entreprises est une structure d'accueil, d'accompagnement et d'hébergement d'entreprises âgées de moins de 5 ans ayant une activité industrielle innovante ou une activité de service à haute valeur ajoutée. Elle a pour vocation de favoriser le développement économique, la création d'emplois et le développement des relations transfrontalières.

Afin de renforcer l'attractivité de son territoire et de poursuivre le soutien au développement et à la création d'entreprises, la Communauté d'Agglomération a créé également un Hôtel d'Entreprises en Zone Franche Urbaine Territoire Entrepreneurs sur le Technopôle de Forbach-Sud. L'Hôtel d'Entreprises s'adresse aux entreprises en création ou en développement et leur propose un hébergement pour leurs activités et des services partagés.

La Communauté d'Agglomération souhaite aujourd'hui poursuivre sa stratégie de développement économique avec l'agrandissement de zones d'activités. Une réflexion est actuellement menée pour aménager le (futur) Technopôle Forbach-Nord sur les anciens sites miniers de Simon 1 et 2, en prolongement de l'Eurozone actuelle. La capacité d'accueil de cette dernière s'est en effet limitée avec l'arrivée récente de nouveaux projets d'implantation, comme NSTI et PARTNAIR INDUSTRIES, sans oublier que sur le futur Technopôle pourrait être également aménagé un nouvel atelier-relais, facilitant la venue d'investisseurs et favorisant ainsi la création d'emplois.

En chiffres

- À la pépinière d'entreprises, le taux d'occupation moyen en 2016 était de 83 %. En juin 2017, 20 entreprises et structures étaient hébergées pour 137 emplois.
- Dans la partie Hôtel d'Entreprises, 7 entreprises sont hébergées en 2017, ce qui représente 28 emplois. Le taux d'occupation annuel moyen de l'hôtel d'entreprises est de 97 %.



Une stratégie de redynamisation du centre-ville



Depuis 2015, la Municipalité et la Communauté d'Agglomération de Forbach Porte de France travaillent aux côtés de l'Etablissement Public Foncier de Lorraine (EPFL) et de la Caisse des Dépôts et Consignations (CDC) dans l'objectif de redynamiser et de revoir l'organisation structurelle du centre-ville dans les domaines de l'habitat, des commerces, du cadre de vie et des activités, des services, de la mobilité et des infrastructures.

Ce temps a été mis à profit pour définir le périmètre géographique et le contenu d'une vaste étude de redynamisation, qui fera le lien avec le Programme de Renouvellement Urbain dont bénéficie la Ville de Forbach pour les quartiers du Wiesberg et de Bellevue, afin de travailler sur une échelle territoriale élargie.

Depuis novembre 2016, d'autres partenaires ont rejoint l'opération dont la Direction Départementale des Territoires de Moselle, la Chambre de Commerce et d'Industrie, l'Agence Nationale de l'Habitat, la SNI Sainte-Barbe et Action Logement.

Un comité de pilotage réuni chaque trimestre suit l'évolution de cette étude. Les prémices de l'étude ont permis de constater que la Ville de Forbach est touchée comme la plupart des villes moyennes par la vacance de ses locaux commerciaux au centre-ville. Cette vacance semble en partie structurelle, c'est-à-dire que certaines cellules sont vides depuis plus de dix ans. Les propriétaires en question pourraient être incités à vendre ou à trouver un bailleur, d'autant plus que cela n'empêche pas de créer en parallèle de nouveaux commerces.

La vacance qui existe au centre-ville touche également les unités d'habitations. Cette vacance peut néanmoins constituer un atout puisqu'elle offre des possibilités plus larges en terme de réhabilitation immobilière.





Par ailleurs, le centre-ville présente un paysage excessivement minéral, avec une absence de point d'eau et de jardin, hormis le parc du Schlossberg. La nature devra donc entrer plus largement au centre-ville, notamment pour créer des zones propices à la détente et à la rencontre. La mobilité devra être revue afin de permettre aux automobilistes d'accéder plus facilement au centre-ville sans le contourner.

Par ailleurs, le stationnement devra être davantage mis en valeur car les premiers éléments de l'étude révèlent que les clients du centre-ville peinent à trouver des places de parking alors que le centre-ville n'en manque pas. En effet, plus de 2 200 places sont disponibles, dont 1 069 gratuites, et plusieurs types d'abonnement pour les résidents existent, à des prix attractifs.

Parmi les points positifs, les services (coiffeurs, assurances, banques...) et les professions libérales (médecins, avocats, notaires...) sont bien représentés au centre-ville, tout comme les structures culturelles locales (avec la galerie Têt' de l'Art, la librairie Quartier Livres, le cinéma Le Paris, la médiathèque, l'école de théâtre, Castel Coucou, le Carreau Scène Nationale...). Un travail partenarial plus poussé avec Sarrebruck permettrait à Forbach d'en retirer de nombreux bénéfices, à la fois économiques et culturels.

Des bureaux d'étude fourniront d'ici la fin de l'année un diagnostic complet dans six domaines précis (le commerce, l'habitat, l'activité économique, la culture, la mobilité et le numérique). De ces orientations stratégiques naîtront les premières opérations de transformation de l'espace urbain.

L'attractivité par le commerce de proximité

La Municipalité n'a pas attendu de lancer une étude sur la redynamisation du centre-ville pour soutenir le dynamisme entrepreneurial. L'équipe municipale a toujours veillé à maintenir un tissu commercial et artisanal de proximité en travaillant de concert notamment avec la Communauté d'Agglomération de Forbach Porte de France. Ce fut le cas en 2014 lorsque la Municipalité s'est engagée avec l'aide de partenaires à maintenir l'ouverture d'une librairie à Forbach, préservant ainsi des emplois et participant à l'attractivité du centre-ville ainsi qu'au rayonnement culturel de l'agglomération (cf. Culture — La culture comme cheval de bataille).

Par ailleurs, le FISAC (Fonds d'Intervention pour les Services, l'Artisanat et le Commerce), qui n'existe plus depuis avril 2014, a laissé sa place au dispositif d'aide à l'investissement des Artisans, Commerçants et Très Petites Entreprises (ACTPE). Pour autant, même si le développement économique n'est pas une compétence gérée directement par la Ville mais par la Communauté d'Agglomération, la Ville de Forbach a poursuivi, au travers de ce dispositif, son soutien financier et son accompagnement technique dans la création de commerces.

En chiffres

Entre 2013 et 2016, le FISAC et le dispositif d'aide à l'investissement aux commerçants ont permis de soutenir 36 commerçants forbachois pour un montant total de 82 298€ (hors aide financière de la Communauté d'Agglomération).

22 commerces ont ouvert en 2014, 8 en 2015, 33 en 2016 et 10 en 2017.



Le centre-ville est un lieu d'attractivité où les occasions ne manquent pas pour la Ville d'organiser ou de soutenir ses partenaires dans l'organisation de manifestations. L'Union des Commerçants et Artisans de Forbach (UCAF) est d'ailleurs un partenaire privilégié de la Ville. Tout au long de l'année, de nombreux événements animent le cœur de ville et rassemblent un large public en toute convivialité (fête de la musique, fête Nationale, marchés bihebdomadaires, braderies, masters de perche, course la Forbachoise, expositions de voitures anciennes, festivités de Noël...).

Par ailleurs, la Municipalité a mis en place en 2015, avec l'appui des commerçants participants, le dispositif «chèque-parking» dont le but est de développer la fréquentation des commerces de proximité et de lever les freins liés à l'achat au centre-ville (stationnement payant). Le chèque-parking est disponible chez tous les commerçants partenaires arborant l'adhésif « chèque-parking ». En 2016, 65 carnets de 50 chèques ont été distribués.

Travaux publics

En chiffres

- Investissements financés par la Ville en matière de voirie, d'éclairage public, de réseau incendie et d'assainissement (jusqu'en 2015*) sur l'ensemble des guartiers :

En 2014 : 2 182 858€ En 2015 : 3 349 689€ En 2016 : 970 675€

- * Depuis le 1er janvier 2016, l'assainissement est devenu une compétence gérée par la Communauté d'Agglomération de Forbach via la société Veolia Eau, fermier du réseau.
- 85,2 : nombre de kilomètres de voiries communales entretenues par la Ville. A ce chiffre s'ajoute également l'entretien de 9,6 kilomètres de voiries départementales et communautaires.
- 3,5 tonnes : quantité de peinture appliquée chaque année pour rafraîchir les passages piétons, lignes axiales, lignes de stop, places de parking, céder le passage, etc.
- 400 : nombre moyen de nids de poule rebouchés annuellement, nécessitant l'utilisation de 25 tonnes d'enrobés à froid et de 35 tonnes d'enrobés à chaud

La Ville a réalisé de nombreux aménagements qui participent de façon significative à l'amélioration de la circulation et du cadre de vie des habitants.

Parmi les investissements importants réalisés par la Ville depuis 2014 :

Quartier de Bellevue

En 2014 et 2015, la requalification de l'Avenue du Général Patch, entre la rue de Bellevue et l'Avenue du Général de Gaulle a eu lieu avec le remplacement des conduites d'assainissement, l'aménagement de la chaussée et des trottoirs ainsi que la réalisation d'une piste cyclable dans les deux sens. Par ailleurs, ont également été réalisés l'aménagement paysager de la place du Souvenir-Français ainsi que la restructuration du carrefour à l'intersection des Avenues du Général Patch et du Général de Gaulle avec la mise en place d'un mini-giratoire permettant de sécuriser la circulation.

L'ensemble de ces travaux s'élève à 799 277€.



Centre-ville/Quartier de la Petite-Forêt

En 2015, le chantier de rénovation du réseau d'assainissement et d'eau potable ainsi que l'aménagement de la voirie ont été entrepris rue de la Forêt. Les travaux ont permis de créer un bassin de rétention de 700 m³ sous le parking du lycée Jean Moulin afin de contenir les eaux en cas de forte pluie et de ne pas surcharger le réseau des égouts plus bas, rue de la Forêt, rue Adt et Avenue de Spicheren.

Coût pour la Ville pour l'ensemble de ces travaux : 685 000€ et financement à hauteur de 21 000€ de la Communauté d'Agglomération de Forbach Porte de France pour l'eau potable.

De plus, les chaussées -rues de l'Eglise, Sainte-Croix et Abbé Bour - ont été refaites, tout comme le cheminement piéton entre la rue Abbé Bour et l'Avenue Passaga.

Par ailleurs, des travaux Place de l'Alma et rue de la Montagne de renouvellement de la couche de roulement ont été entrepris cette année pour un montant de 37 000€.





Quartier de Marienau



Suite au délitement de la voirie et des réseaux résultant de l'absence de travaux d'entretien datant de plusieurs décennies, la Municipalité a engagé entre 2014 et 2016 un important chantier de rénovation de conduites d'eau potable (rues des Jardins, des Moulins et des Maraîchers) et de réfection des chaussées et des trottoirs (rues Schoeser, des Moulins, des Jardins, des Maraîchers et impasse des Moulins), mené en partenariat avec la Communauté d'Agglomération de Forbach Porte de France. L'ensemble de ces travaux de rénovation réalisé depuis 2014 s'élève à 2 808 000€.

Ces travaux réalisés ont permis de mettre en œuvre un nouveau plan de circulation et une piste cyclable rue des Moulins, qui ont fait l'objet de plusieurs réajustements dans le cadre de concertations menées avec

les riverains. L'objectif étant de garantir la sécurité des piétons lors de leurs déplacements sur les trottoirs, sans avoir à subir le stationnement anarchique des voitures, et de réduire la vitesse excessive des automobilistes.

Par ailleurs, une nouvelle voie permettant le mouvement de « tourne à gauche » sur la Rocade Nord vers la rue des Jardins a été créée en 2016 afin d'améliorer la fluidité de la circulation avec un temps d'attente très restreint au niveau des feux tricolores.

Quartier du Creutzberg

En 2014, la chaussée et les trottoirs de l'Avenue Verrerie Sophie ont été refaits pour un montant de 76 824€.

Pour rappel, dans ce quartier, des travaux d'assainissement et de voirie conséquents ont été refaits en 2013 pour un montant de 718 930€

Quartier du Wiesberg

La Ville a réaménagé en 2016 la rue Félix Barth, incluant la rénovation de certaines sections de trottoir et du parking situé devant l'Hôtel des impôts. Par ailleurs, les deux ralentisseurs de vitesse de la rue Félix Barth ont été repositionnés et un troisième a été installé entre la rue Paul Nev et le giratoire de la piscine.

Coût des travaux : 152 076€.

En 2015 et 2016, dans la rue du Pont - de la rue des Etoiles à la rue de Marienau -, des travaux ont permis de rénover la conduite d'eau et les branchements, le réseau d'assainissement ainsi que la chaussée et les trottoirs. Le stationnement en quinconce sur chaussée - avec alternance des emplacements à droite et à gauche – a été privilégié afin de réduire la vitesse des automobilistes.

L'ensemble de ces travaux s'élève à 614 411€.



En 2016, un îlot central a été aménagé rue Nationale, en face de la boulangerie « La Mine de Pain », permettant ainsi aux piétons de traverser la chaussée en toute sécurité. Des panneaux informant les automobilistes du passage de piétons à cet endroit ont été installés et les piétons peuvent activer, par le biais d'un bouton poussoir, les LED clignotantes de ces panneaux.

Quartier du Bruch

Des travaux de voirie ont été effectués en 2014 et 2015 rue de Rosselmont pour un montant de 229 863€.

Pour rappel, en 2009, l'aménagement de la Place des Bouleaux et la réfection des trottoirs rue de la Petite-Rosselle avaient été effectués pour un montant de 120 000€. Et en 2011, des aménagements du parking rue de Rosselmont, entre l'Allée du Rond-Point et l'Allée des Cèdres, ont été entrepris pour un montant de 140 000€.

Enseignement & Education

Enseigner à l'ère du numérique



Depuis 2014, la Municipalité a investi 281155€ dans les écoles en équipements informatiques, avec notamment l'installation de 55 vidéoprojecteurs dans toutes les salles de classes primaires et l'achat d'ordinateurs portables, de visualiseurs et de claviers sans fil.

Ces nouvelles technologies facilitent le travail des enseignants mais surtout instruisent les élèves par une méthode d'apprentissage complémentaire à la méthode traditionnelle. Les vidéoprojecteurs permettent par exemple aux élèves d'effectuer des mathématiques en utilisant une équerre virtuelle, de dessiner les fleuves sur une carte de France interactive, de légender des images, d'annoter des textes... avec un enregistrement possible du travail. C'est un véritable progrès au sein de la classe pour favoriser l'interactivité.

Favoriser l'épanouissement de tous les élèves

En 2016, plusieurs ouvertures de classe ont eu lieu avec une classe élémentaire à Bellevue et une classe ULIS (Unité Localisée pour l'Inclusion Scolaire) à l'école du Centre, anciennement CLIS, pour accueillir des enfants à besoin spécifique, avec un effectif maximum de 12 élèves. Pour la première fois, une classe de l'IME (Institut Médico-Éducatif) de Guise a été intégrée dans le groupe scolaire Louis Houpert au Wiesberg. Les élèves ont leur propre enseignant, aidé d'un éducateur, et partagent avec les autres enfants des activités pédagogiques, les récréations et la pause méridienne.

En 2017, l'école élémentaire du Centre a bénéficié de la création d'une 9ème classe élémentaire et d'une 2° classe ULIS.



Par ailleurs, suite aux nouvelles mesures gouvernementales pour la rentrée de septembre 2017, les classes de CP des écoles situées en « REP PLUS » (anciennes Zones d'Éducation Prioritaires) ont été dédoublées afin de réduire le nombre d'enfants à 12 par classe pour l'enseignement des cours de français et de mathématiques notamment. Sont concernées les écoles de Bellevue, du Bruch, de Marienau et du Wiesberg.

En chiffres

2 277 : c'est le nombre d'élèves inscrits en classes de maternelle (816) et élémentaire (1 461) à la rentrée 2017 dans l'ensemble des groupes scolaires de la Ville (y compris à l'école Saint-Joseph La Providence).



- 1 684 000€ en masse salariale pour l'ensemble du personnel communal affecté aux écoles (concierges, ATSEM, agents d'entretien, locutrices en allemand, personnel administratif, éducateurs sportifs...)
- 1 990€ * pour un élève en classe maternelle
- 767€ * pour un élève en classe élémentaire (ce même forfait est alloué aux élèves des classes élémentaires de l'ensemble scolaire Saint-Joseph La Providence)
- * ces coûts tiennent compte de l'ensemble des dépenses obligatoires pour le bon fonctionnement d'une école (achat de fournitures scolaires, frais de location et d'entretien des copieurs, frais de personnel, entretien et chauffage des bâtiments, connexion Internet...)

Outre ces engagements financiers, la Municipalité soutient également d'autres actions, à savoir :

- la distribution de fruits pour un montant de 16 000€ environ
- la prise en charge de transports pour 6 500€ environ correspondant aux différentes sorties, qui intègrent également les rencontres franco-allemandes de l'école biculturelle du Creutzberg
- l'acquisition de produits pharmaceutiques, les frais d'abonnement Internet pour un montant total de 1 000€ et une participation financière au Centre Médico-Scolaire de 400€
- le versement de subventions pour les classes transplantées et les sorties pédagogiques pour un montant de 12 000€ (année scolaire 2016/2017)
- Par ailleurs, la Ville accorde également une aide logistique aux écoles pour l'organisation de leurs fêtes scolaires et kermesses par la mise à disposition de matériel et de personnel.

Afin de permettre aux élèves et aux professeurs de travailler dans de bonnes conditions, la Municipalité engage chaque année des travaux de rénovation et de modernisation dans les écoles durant la période des vacances estivales.

Parmi les investissements les plus importants :

- à l'école du Creutzberg : cet été, une salle de classe a été agrandie par l'abattement d'un mur. Les plafonds de la cantine, de la salle d'activités et d'un bureau ont été repeints.
- à l'école du Centre : d'importants travaux de rénovation et de modernisation ont été réalisés entre 2013 et 2016 pour un montant de 500 000€ HT (subvention du Conseil Départemental à hauteur de 250 000€ HT) : modernisation des sanitaires, création de différents sas de sécurité, création d'une cantine, aménagement du local de l'Inspection Académique, rénovation du parking des enseignants, installation d'un élévateur pour personnes à mobilité réduite, travaux dans les bâtiments avec le remplacement des portes, des fenêtres, du revêtement de sol, de la peinture...

En chiffres

Plus d'1,5 million d'euros en travaux de réhabilitation et de modernisation ont été investis dans l'ensemble des groupes scolaires publics de la Ville entre 2014 et 2017 (hors plan informatique et hors gymnases):

- En 2014 : 491 595€ - En 2016 : 284 373€ - En 2015 : 247 990€ - En 2017 : 497 000€





- À l'école de Marienau : cet été a été effectuée la 2° tranche de pose de nouvelles menuiseries extérieures. Après les fenêtres côté Nord l'été dernier, celles situées côté cour ont été remplacées cette année, soit 92 fenêtres, pour un montant de 77 000€ (subventionnés à 50% par le Fonds de Soutien à l'Investissement Local 2016). Ces nouvelles menuiseries avec double vitrage garantissent une très bonne isolation thermique qui permettront à la Ville de réaliser des économies de chauffage. Elles empêcheront également l'eau de s'infiltrer, comme c'était le cas auparavant. Le revêtement de sol au rez-de-chaussée et au 1er étage de l'école ayant été changé en 2015 et en 2016, il restera encore quelques travaux de peinture à effectuer et le réaménagement des cours extérieures et du gymnase.

- À l'école du Bruch : en 2014, des travaux de plâterie et de pose de zinguerie ont été effectués et en 2016, des travaux de couverture et de pose de grillage.
- À l'école du Wiesberg: en 2016, des travaux de chauffage, d'étanchéité, de plâterie ainsi que la pose d'un portillon ont été réalisés. Dans le cadre du renouvellement urbain qui concerne ce quartier, l'école Louis Houpert fera l'objet d'une réhabilitation future d'envergure.
- À l'école de Bellevue I : en 2014, un nouveau portail a été installé et en 2015, des travaux d'étanchéité et de peinture ont été effectués. En 2016, la mise en conformité de la sous-station de chauffage a été réalisée.

À savoir que dans le cadre du renouvellement urbain à Bellevue, il a été mis en avant la nécessité de regrouper les équipements au cœur du quartier. Afin de lancer ce projet, des études seront menées avec comme objectif de transférer l'école maternelle de Bellevue II sur le site de Bellevue II dès la rentrée 2018. Le centre social ainsi que la crèche actuellement situés rue Henri Kauffmann intègreront dans un second temps le site libéré.

Sensibiliser dès le plus jeune âge au développement durable

L'apprentissage des bons gestes liés à l'environnement est primordial dès le plus jeune âge. C'est pourquoi la Municipalité et l'ensemble

des acteurs concernés – les directeurs d'écoles, les enseignants, le personnel du périscolaire, les parents et l'Education Nationale – favorisent les initiatives qui permettent de préserver notre environnement et développer l'éco-citoyenneté.

À l'école du Centre, le label « éco-école » a été obtenu en 2015-2016 sur le thème de la biodiversité grâce à la mise en place de nombreuses actions. En 2016-2017, l'école a obtenu le label sur le thème des déchets. Les élèves ont limité les déchets dans leur école en les triant plus efficacement. Ils ont également visité le centre de tri de Sainte-Fontaine et les installations du SYDEME. Il s'agit d'un label international qui favorise une éducation pédagogique basée sur le développement durable (respect de l'environnement, de la nature et des animaux, sensibilisation des élèves à la transition écologique...).



À l'école du Bruch, les élèves de CE1, de CE2 et de la classe ULIS ont participé en 2016 au concours « je fleuris la Moselle » au titre de leur jardin pédagogique et des installations réalisées (hôtel à insectes,...). L'école a remporté le 3° prix dans la catégorie du fleurissement des écoles élémentaires.





À l'école de Bellevue I, les élèves s'occupent de fleurir des bacs.

À l'école du Wiesberg, les élèves ont un jardin pédagogique, tout comme à l'école de Marienau où les élèves participent également chaque année durant la campagne de printemps à un nettoyage de la cour et des environs avec le Conseil de Quartier.

À l'école du Creutzberg, les élèves vont entretenir une prairie apicole, projet mis en place depuis juin 2017 à l'initiative du Conseil de Quartier. Cette prairie, composée de vivaces mellifères riches en nectar, favorise la pollinisation en attirant notamment les abeilles, les papillons et les coccinelles.

Bilinguisme renforcé

Depuis la rentrée 2015, l'école du Centre est en dispositif « allemand renforcé ». L'allemand est enseigné dorénavant dès la petite section de maternelle. En classes élémentaires, les heures consacrées à l'apprentissage de la langue de Goethe ont augmenté : de 45 minutes en CP et CE1, le temps est passé à 2h30 par semaine. Pour les autres classes, c'est également 2h30 au lieu de 1h15. Depuis la rentrée 2017, une locutrice en allemand intervient en complément.

À l'école biculturelle du Creutzberg, sur les 24 heures d'enseignement par semaine, deux locutrices consacrent 6 heures à l'apprentissage de l'allemand ou à l'enseignement d'autres matières en allemand. Des échanges réguliers ont lieu également avec l'école de l'udweiler-l'auterbach.





Les deux écoles participent également à de nombreux événements en lien avec la culture allemande (remise des Schultüte (cornets scolaires), Mini-Schule, arbre de mai, fête de la Saint-Martin...)

Dans toutes les écoles, des activités ludiques en allemand sont également pratiquées durant le temps périscolaire.

Des activités du périscolaire diversifiées

Depuis la rentrée 2013, les enfants ont la possibilité de pratiquer de nombreuses activités périscolaires. Elles sont coordonnées par l'ASBH (Association d'Action Sociale du Bassin Houiller) et encadrées par environ 70 animateurs qualifiés, en lien avec de nombreuses associations forbachoises.

Le Projet Educatif De Territoire (PEDT), mis en place en 2015, vise à donner de la cohérence au parcours éducatif de tous les enfants afin de contribuer à leur réussite scolaire, leur intégration et leur épanouissement.

Dans ce cadre, les activités périscolaires sont construites autour de 4 axes et proposent :

- Des activités ludiques en allemand
- Des activités en lien avec l'environnement de l'élève (patrimoine, citoyenneté, écologie, informatique, sciences, santé...)
- Des activités artistiques et créatives (arts plastiques, danse, théâtre, musique, arts visuels...)
- Des activités physiques et sportives (athlétisme, handball, gymnastique, football, jeux de plein-air, tennis...)





Grâce à sa prise en charge financière, la Municipalité permet à tous les enfants de la petite section maternelle au CM2 inscrits dans une école publique de la Ville d'être accueillis gratuitement au périscolaire du matin.

Depuis 2016, l'ASBH prend en charge les enfants le mercredi après-midi à partir de 11h en complément des activités périscolaires déjà proposées. Les enfants prennent le bus en direction des centres sociaux concernés pour y déjeuner et participer aux activités proposées.

Le périscolaire en chiffres

- 2 : c'est le nombre de fêtes du périscolaire organisée depuis 2015 par l'ensemble des enfants inscrits dans les 6 groupes scolaires de la Ville avec les animateurs de l'ASBH. C'est l'occasion de présenter devant les parents les différentes activités auxquelles les enfants ont participé tout au long de l'année (danse, théâtre, cirque, chant, gym, saynète en allemand...)
- environ 4 000 : c'est le nombre d'élèves inscrits au périscolaire chaque année (chiffre correspondant aux 3 temps principaux : le midi avec restauration à la cantine, l'après-midi (de 15h à 16h30) et le soir (16h30 à 18h))
- 200 : c'est le nombre d'élèves en moyenne qui déjeunent chaque jour dans les cantines des différentes écoles
- 500 : c'est le nombre moyen d'élèves fréquentant le périscolaire de l'après-midi (de 15h à 16h30)
- 60 : c'est le nombre moyen d'élèves fréquentant le périscolaire du soir (de 16h30 à 18h)
- 699 728€: coût du périscolaire en 2016. Après déduction des différentes aides, la Ville prend en charge la somme de 262 878€.

Petite enfance, santé, solidarité et seniors

La petite enfance, un secteur indispensable de la jeunesse

Le secteur de la petite enfance connaît un bel essor à Forbach. Un gestionnaire unique, la Croix Rouge, gère trois multi-accueils : l'«Arc-en-Ciel» dans le quartier du Wiesberg depuis 2008 qui peut accueillir jusqu'à 25 enfants, «La Souris Verte» dans le quartier de Bellevue depuis 2010, qui accueille actuellement 14 enfants mais qui devrait pouvoir en accueillir 18 prochainement et «L'Ilôt Trésors» au centre-ville qui peut quant à lui accueillir 35 enfants.

Depuis 2014, la Ville a investi 76 245€ dans ces trois multi-accueils en travaux de modernisation et de confort, avec notamment l'installation en 2014 de la pile à combustible dans le multi-accueil l'Arc-en-Ciel.

Les multi-accueils réalisent tout au long de l'année différentes actions d'éveil des enfants mais aussi de soutien à la parentalité : ateliers culinaires, semaines du goût, petit déjeuner, fêtes calendaires et de saison ou encore café des parents. D'autres actions sont également menées en lien avec les différentes structures de la Ville, que ce soit avec la médiathèque (mise à disposition de livres et de CD une fois par trimestre), le Conservatoire intercommunal de musique et de danse, le Club Barrabino (rencontre avec les seniors), l'IME de Guise ou encore avec le service des espaces verts de la mairie (création d'un jardin devant l'entrée de la crèche au Wiesberg).

Les multi-accueils représentent un budget annuel de plus de 904 000€ pour la Croix Rouge et une participation financière de 411 896€ de la part de la Ville (versement de subventions aux trois multi-accueils et prise en charge du lover de l'Ilôt Trésors).

En complément de cette offre multi-accueil dédiée aux enfants de moins de 6 ans, l'espace Pirouette a vu le jour en octobre 2016 au sein même du foyer du Bruch. Cet espace permet aux jeunes enfants du quartier d'avoir un lieu pour pratiquer leurs activités périscolaires. La capacité d'accueil pour l'espace Pirouette est de 24 enfants, âgés de 3 ans à 5 ans et demi. La municipalité a investi à hauteur de 7 500€ pour l'aménagement de cet espace.



Un lieu d'accueil enfants-parents (LAEP) géré par la Communauté d'Agglomération de Forbach Porte de France a également ouvert ses portes en mars 2017 au 15a Avenue du Général Passaga. Le LAEP est un lieu qui accueille gratuitement les enfants de 0 à 6 ans, accompagnés de leurs parents ou d'un adulte responsable pour participer à des temps conviviaux de jeux et d'échanges. Il s'agit d'un espace de rencontre, de partage, de soutien et de socialisation. Les futurs parents sont également les bienvenus.

Une MAM (Maison d'Assistantes Maternelles), appelée MAM'Enchantée doit également voir prochainement le jour au centre-ville, au 7 rue de la Montagne. Au sein de cette nouvelle structure de 140 m², trois assistantes maternelles pourront prendre en charge jusqu'à douze enfants, âgés de 2 mois à 6 ans.



Les centres sociaux, un relais de proximité

Implantés dans trois quartiers – Wiesberg, Bellevue et Bruch –, les centres sociaux sont gérés par un seul gestionnaire, l'ASBH, qui développe et mutualise les activités d'animations socioculturelles de la Ville. Ces activités sont organisées en concertation avec les associations et les habitants des quartiers, au sein de comités de gestion. L'ASBH gère également l'accueil périscolaire et organise de multiples activités ludiques, sorties et ateliers pédagogiques durant les vacances scolaires.







En chiffres

155 230€: Montant investi par la Ville dans les trois centres sociaux entre 2014 et 2017 dans la modernisation et l'achat de matériels.

Par ailleurs, la Ville verse une subvention annuelle à l'ASBH pour couvrir ses frais de fonctionnement et d'animation (hors périscolaire):

- 108 500€ pour la gestion du centre social du Bruch
- 212 000€ pour le centre social du Wiesberg
- 202 468€ pour le centre social de Bellevue

L'insertion sociale par l'aide au retour à l'emploi

La nouvelle gestion impulsée par la Municipalité dès 2008 a modifié le fonctionnement et redynamisé les associations d'insertion. La Régie de Quartiers de Forbach s'est vu confier en 2011 la mise en place d'un îlotage pour les quartiers du Wiesberg et une partie de Bellevue. Les employés de la Régie travaillent à l'entretien de la voirie et des espaces verts, améliorant ainsi le cadre de vie des habitants. La Régie a également créé un nouveau chantier d'insertion sur l'écriture d'un journal de quartier « le Petit Mensuel » au Wiesberg. Il donne la parole aux habitants et acteurs du quartier, créant ainsi du lien social.

L'AITBH (Association Intermédiaire « Travailler dans le Bassin Houiller ») propose ses prestations à la fois aux particuliers, aux collectivités, aux entreprises et aux bailleurs sociaux. L'association permet à de nombreuses personnes éloignées de l'emploi de travailler et ainsi d'avoir un complément de revenu. Un chargé d'insertion accompagne et conseille les salariés pour un retour à l'emploi. Par ailleurs, la Mission Locale, qui est installée dans les mêmes locaux que l'AITBH, accompagne plus spécifiquement les jeunes de 18 à 25 ans.

La Ville de Forbach emploie également régulièrement des personnes en CAE (Contrat d'Accompagnement dans l'Emploi) ou en CAV (Contrat d'Avenir). Depuis 2014, la Ville a dépensé environ 30 000€ (après déduction des aides de l'Etat) pour permettre à 35 personnes de travailler au service de la commune et 7 d'entre elles ont vu leur emploi se pérenniser. Des stagiaires sont également régulièrement accueillis dans les différents services municipaux.

Dans le cadre de ses marchés publics, la Ville de Forbach veille également à ce qu'une clause d'insertion sociale figure dans ses appels d'offres. Il s'agit concrètement de réserver une partie des trayaux à l'embauche de personnes en difficulté qui sont éloignées de l'emploi : les bénéficiaires du RSA, les demandeurs d'emploi de longue durée, les jeunes sans qualification, les personnes en situation de handicap...



Par ailleurs, la Municipalité organise depuis 2008 l'opération «Jobs d'été» qui permet chaque été à une trentaine de jeunes étudiants forbachois âgés de 18 ans et plus de travailler pendant une durée de 15 jours au sein des services techniques (entretien de la voirie et des espaces verts, travaux de peinture...). Leur engagement contribue à l'embellissement de la Ville.

La motivation et les critères sociaux sont pris en compte. Il s'agit là d'une belle action citoyenne qui fournit à ces jeunes une première expérience dans le monde du travail et qui leur permet de financer une partie de leur permis de conduire, de leurs études ou de leur logement.

La santé, un domaine accessible à tous

L'offre et la qualité des soins proposés aux patients est un élément fondamental dans l'attractivité de notre territoire. C'est pourquoi une importante réorganisation de l'offre médicale – qui concerne un bassin de santé de 350.000 habitants et qui s'étend de Saint-Avold jusqu'à Sarreguemines en passant par Forbach – a été menée depuis 2008. Il s'agissait de parvenir à une organisation adaptée à des pathologies spécifiques à notre bassin de vie, pour une population vieillissante et peu encline à se déplacer pour accéder aux soins.

Ainsi, l'hôpital Marie-Madeleine s'est doté d'un nouveau service de neurologie et d'unité neurovasculaire (UNV) et d'un IRM (Imagerie par Résonance Magnétique) qui accueillent des patients depuis mars 2015. C'est un appareil indispensable pour la prise en charge de l'accident vasculaire cérébral (AVC), 6 000 examens sont prévus par an.

Ce projet médical de Moselle Est a su se construire grâce à l'implication de nombreux partenaires, dont la Ville de Forbach, et grâce à la mise en place de différentes coopérations hospitalières avec Sarreguemines, Nancy, Metz, Saint-Avold et également SHG Kliniken de Völklingen.

La Ville de Forbach a d'ailleurs été pionnière dans la prévention de la mortalité cardio-vasculaire en installant dès 2009 vingt-deux défibrillateurs dans ses différents bâtiments et sur la voie publique. Récemment, la Ville a accompagné les associations cultuelles et communautés de paroisse pour l'acquisition de 7 nouveaux appareils dans les lieux de culte, importants lieux de rassemblement.



La Municipalité a organisé pour la première fois en octobre dernier, un forum de la santé avec notamment la Communauté d'Agglomération de Forbach, l'ASBH et la Caisse Primaire d'Assurance Maladie afin de sensibiliser un large public à la prévention santé et aux gestes de santé du quotidien. De nombreux stands gérés par les partenaires étaient proposés et délivraient des informations sur l'accès aux droits, la prévention de l'addictologie et notamment du tabac.

Le public avait la possibilité de mettre à jour ses vaccinations et de participer à des animations autour de la pratique sportive et de l'alimentation. L'organisation de ce forum marque une dynamique commune des acteurs institutionnels pour lutter contre les inégalités d'accès aux soins.



Agir en faveur des solidarités

La solidarité communale se décline sur de nombreux aspects en s'intéressant à tous les publics. Ainsi, le Centre Communal d'Action Sociale (CCAS) de Forbach multiplie les actions pour accompagner et répondre au mieux aux attentes et aux besoins des personnes en difficulté, porteuses de handicap ou encore des seniors. Pour cela, l'équipe travaille en lien avec le Conseil Départemental, les structures sociales et les associations solidaires. C'est ainsi qu'en 2016 est né « le petit-déjeuner partenarial ». Ce rendez-vous organisé généralement une fois par trimestre réunit les professionnels du social — bénévoles, associatifs ou institutionnels — qui échangent autour d'un café sur les projets et activités, favorisant ainsi la mise en réseau.

Parmi les actions menées par le CCAS, il y a la Commission d'Urgence qui se réunit plusieurs fois par mois pour apporter des solutions aux plus démunis. La Ville apporte son soutien à de nombreuses manifestations organisées par les associations caritatives comme le Pain du Cœur, les Brioches de l'Amitié, la Forbachoise, la course ELA, l'opération Primevères, Une Rose Un Espoir ou encore la Nuit de la charité. Les élus profitent également de multiples occasions au cours de l'année — au printemps, au moment de la Kirb ou encore pour la Saint-Nicolas — pour rendre visite aux enfants de l'IME de Guise et aux résidents des différents foyers et maisons de retraites de la Ville.





Pour que le travail d'accompagnement des associations humanitaires auprès des personnes fragilisées soit facilité, la Municipalité a permis l'ouverture en octobre 2015 du local Le Lien situé au 15c rue de Remsing. La Société Saint-Vincent-de-Paul, le Secours Catholique et les Petits Frères des Pauvres y assurent notamment une permanence régulière.

Plus largement, le CCAS a opéré durant un an une analyse des besoins sociaux (ABS) en lien avec le Cabinet Compas. Cette démarche, obligatoire pour tous les CCAS, est la 1^{ère} étude de ce type menée par la Ville de Forbach. Après avoir dressé le profil social de la commune de manière participative, le CCAS va désormais établir un plan d'actions pour les années à venir. La Municipalité souhaite orienter son action sur deux grands champs prioritaires qui sont l'insertion sociale et la lutte contre la précarité d'une part, et l'action en faveur des seniors d'autre part.

Afin de poursuivre et de développer les échanges entre professionnels et partenaires sociaux et de lutter plus efficacement contre les différentes formes de précarité, les moyens du CCAS se sont renforcés avec le recrutement d'une assistante sociale depuis octobre 2017.

Le CCAS agit également en faveur des jeunes en situation de fragilité au travers du DRE (Dispositif de Réussite Educative). Deux référents accompagnent ces jeunes en difficulté dans les quartiers du Wiesberg, de Bellevue et du Bruch par le biais d'une action personnalisée en prenant en compte leur environnement global (familial, scolaire, santé...). L'objectif étant de favoriser leur épanouissement personnel, de valoriser leurs capacités et de faciliter leur intégration sociale.

Les seniors, des acteurs incontournables

Grâce à leur expérience et leur temps libre, les seniors ont de multiples façons de s'impliquer dans la vie de la cité et de réfléchir à son développement. C'est pourquoi la Municipalité leur a donné la possibilité d'intégrer le Conseil des Sages (cf. Démocratie participative — Conseil des Sages).

Les seniors disposent également de la possibilité d'intégrer le Club Barrabino, une association qui propose à la fois la pratique d'activités de loisirs, la restauration avec portage de repas et un service de voiturage. Le Club, qui compte environ 900 membres âgés de 55 ans à 102 ans, a fêté ses 45 ans d'existence l'année dernière.

Parmi les actions menées en faveur des seniors, le CCAS est vigilant en cas de canicule et reste mobilisé auprès des personnes les plus fragiles pour prendre de leurs nouvelles et leur apporter si besoin une assistance. Par ailleurs, la Ville finance la gratuité du réseau Forbus aux seniors forbachois de 70 ans et plus qui sont non imposables afin de favoriser leur mobilité.

Côté festivités, la Ville de Forbach organise chaque année le Banquet des Anciens, un moment de convivialité qui permet de revoir d'anciennes connaîssances et d'échanger avec les élus municipaux. Le banquet connaît chaque année un grand succès puisque 700 personnes environ y participent.

En chiffres

7 : c'est le nombre de centenaires que compte la commune





Démocratie participative

Éléments emblématiques de la Municipalité, la proximité et la démocratie participative sont depuis 2008 partie prenante du quotidien des habitants.

Conseils de Quartier

L'expérience ambitieuse des Conseils de Quartier, première du genre à Forbach, a été primée un an à peine après son démarrage avec un « Territoria d'argent », prix national de l'innovation publique. Les Conseils de Quartier sont des dispositifs participatifs qui donnent la parole aux habitants du quartier. Considérés comme complémentaires à la mise en œuvre des projets municipaux, les Conseils de Quartier font émerger des idées nouvelles, permettent des transformations sociales positives et favorisent un meilleur équilibre entre action publique et action citoyenne. Les sept Conseils de Quartier de la Ville sont amenés à débattre et font des propositions dans des domaines d'actions variés. Les sujets récurrents abordés concernent essentiellement les aires de jeux, l'éclairage public, la circulation et la signalétique, la mise en place de mobilier urbain, le fleurissement et l'entretien de la voirie, l'accessibilité pour les personnes à mobilité réduite, l'accès à la culture pour tous...

En chiffres

- 125 : nombre de conseillers faisant partie des sept Conseils de Quartiers
- 70 : nombre de réunions organisées depuis 2014

Durant ces trois années, des démarches innovantes ont été réalisées. Ainsi, le **Conseil de Quartier de Bellevue** a rédigé, avec l'aide de la Régie de Quartiers de Forbach, un premier bulletin sur la vie du quartier intitulé « L'Actu Belle'Vue ». Ce même Conseil est à l'origine du projet de « Boîte-à-Livre » qui s'est concrétisé mi-novembre, en partenariat avec le Lycée Hurlevent de Behren-lès-Forbach et de l'école BBS de Neustadt. Cette ancienne cabine téléphonique transformée en mini-bibliothèque de quartier offre la possibilité d'accéder à la lecture gratuitement, tout en créant du lien social.



Le **Conseil de Quartier du Wiesberg** réfléchit depuis plusieurs mois avec les partenaires concernés à l'organisation d'une manifestation d'envergure au printemps 2018 sur le thème de l'environnement.

Le Conseil de Quartier de Marienau a été reçu à la Communauté d'Agglomération suite aux problèmes d'odeurs et d'incivilités rencontrés à la déchetterie. Cette réunion a permis de débattre entre les différentes parties concernées (Sydeme, Véolia) et de proposer des solutions constructives.







Le Conseil de Quartier du Creutzberg, en lien avec le service des espaces verts de la Ville, a mis en place début juin à l'école du quartier une prairie apicole que les élèves vont entretenir. Cette prairie, composée de vivaces mellifères riches en nectar, favorise la pollinisation en attirant notamment les abeilles, les papillons et les coccinelles, Par ailleurs, le Conseil de Quartier, en lien avec l'élue de référence, a proposé d'améliorer le plan de circulation afin de faciliter la circulation et d'augmenter le nombre de places de stationnement.

Le Conseil de Quartier du Bruch organise des actions très diverses tout au long de l'année, que ce soit avec la participation à la fête du centre aéré, le fleurissement du haricot du Bruch, l'embellissement du quartier avec des actions propreté... Les conseillers de quartier sont également en train de rédiger une charte de la citoyenneté en lien avec la SNI Sainte-Barbe et l'ASBH pour favoriser le mieux vivre ensemble.





Le Conseil de Quartier du Centre-ville a organisé pour la deuxième fois en octobre 2016 une rencontre inter-conseils de Quartier qui avait pour objectif de présenter la ville aux conseillers de Quartier sous différents aspects, tout en favorisant les découvertes et les échanges entre les habitants.

Le Conseil de Quartier de la Petite-Forêt et l'Association Loisirs ont été à l'initiative de la mise en place en 2011 d'un marché aux puces au parc du Schlossberg organisé avec de nombreux partenaires associatifs et institutionnels chaque 1er dimanche du mois d'août et qui rencontre tous les ans un vif succès.





Les Conseillers de Quartier sont également investis et impliqués dans l'organisation de manifestations et d'évènements spécifiques (fêtes de guartier, lotos, carnavals, nettoyages de printemps, vide-greniers, marches, vente de brioches de l'amitié). Les bénéfices résultants de ces animations sont redistribués à des associations comme l'AFAIE (Association familiale d'aide aux personnes ayant un handicap mental des régions de la Rosselle et de la Nied), la SPA..., organismes ou groupes scolaires.



Lors de leur mandature, les membres des Conseils de Quartier ont également rencontré des intervenants de la mairie (Directeur des services techniques, Chef de la Police Municipale, Directrice adjointe du Centre Communal d'Action Sociale) ou extérieurs (Directeur de la SNI Sainte-Barbe, Président de l'Union des Commerçants et Artisans de Forbach, Directrice du Carreau) suite à des interrogations sur des sujets spécifiques. Ces rencontres ont permis de développer des échanges constructifs.

Les différents Conseils de Quartier organisent également des réunions publiques en présence des élus municipaux. A l'issue de la présentation du bilan, des

réalisations et des actions menées par le Conseil de Quartier, le public est invité à poser ses questions aux élus et à devenir membre du Conseil de Quartier s'il le souhaite.

Le renouvellement des Conseils de Quartier d'ici au premier trimestre 2018 permettra aux citoyens engagés de poursuivre leur implication et à ceux désireux de s'investir, de faire acte de candidature pour rejoindre le dispositif. Cette reconduction est une chance pour encourager la démocratie participative et entretenir un dialogue permanent entre les citoyens et la Municipalité.

Conseils Citoyens

Autre structure participative de la Ville, les Conseils Citoyens. Dans le cadre de la politique de la Ville, ces Conseils ont été mis en place par la loi du 21 Février 2014 au sein des quartiers prioritaires. Trois axes principaux déterminent ces Conseils : le développement de l'activité économique et de l'emploi, la cohésion sociale, le cadre de vie et le renouvellement urbain. Chaque Conseil Citoyen est composé de deux collèges. Le collège « habitants » est composé à parité égale de membres résidant au sein du quartier prioritaire. Le collège « associations et acteurs locaux » est composé de membres associatifs, de commerçants et de collectifs qui œuvrent au sein de ce même quartier.



Les membres des Conseils Citoyens, que ce soit des habitants ou des acteurs locaux, doivent résider au sein du quartier prioritaire de Bellevue ou du Wiesberg et dans le périmètre géographique établi par la loi car l'ensemble du quartier n'est pas reconnu comme prioritaire.

Les membres des Conseils se réunissent mensuellement avec un animateur et œuvrent notamment pour la rénovation urbaine du quartier (dans le cadre du Nouveau Programme National de Rénovation Urbaine en cours) et plus largement sur l'amélioration de la vie du quartier. De par son expérience du terrain et son vécu au quotidien, chaque habitant peut apporter une expertise, bénéfique pour l'avenir de son quartier et de sa Ville.

Les Conseils Citoyens de Bellevue et du Wiesberg ont été mis en place en juin 2015. Depuis cette date, une vingtaine de réunions se sont tenues pour chaque Conseil sans compter les groupes de travail. Les deux Conseils Citoyens ont notamment participé aux formations et échanges dispensés par l'Observatoire Régional de l'Intégration et de la Ville (ORIV). Les deux représentants du NPNRU (Nouveau Programme National de Rénovation Urbaine) ont été formés par le chef de projet et ont participé à différentes opérations ciblées.

Dans le cadre de leur renouvellement qui intervient tous les trois ans, les deux Conseils Citoyens ont lancé un appel à candidature et le tirage au sort pour désigner les nouveaux membres a eu lieu le 11 octobre dernier. Ce renouvellement a permis aux membres déjà en place d'échanger sur les perspectives et les améliorations à apporter au dispositif.

Conseil Municipal des Jeunes

Depuis la mise en place du Conseil Municipal des Jeunes en janvier 2015, ils sont déjà 70 jeunes élus à avoir endossé le rôle de Conseillers Municipaux. Scolarisés en classes de CM1 ou CM2 dans l'ensemble des écoles publiques forbachoises, ces jeunes ont pour mission d'œuvrer pendant deux ans à l'intérêt de la Ville en proposant des idées destinées à améliorer la vie locale de la jeunesse et de l'ensemble des habitants. Les membres du Conseil Municipal des Jeunes apportent le point de vue de la jeunesse, essentiel pour construire les projets et l'avenir de Forbach. Le Conseil Municipal des Jeunes leur donne également la possibilité de travailler en équipe et de faire vivre concrètement les valeurs de la République, en découvrant le fonctionnement de la démocratie dans une commune.

Bilan de la première session du Conseil Municipal des Jeunes

Via la mise en place de commissions (Loisirs-sports-animations / Culture-patrimoine-communication / Environnement-cadre de vie), les jeunes ont travaillé sur des thèmes précis avant de mettre en commun leurs idées.

De cette réflexion est né le souhait d'implanter une volière dans le parc du Schlossberg. Validé ensuite par le Conseil Municipal, ce projet a vu le jour en décembre 2016 grâce à Jean-Luc ZEH, Président de l'association des aviculteurs de Forbach, qui a offert les gallinacés, et grâce aux agents



du centre technique municipal qui l'ont construite. Les abords du site ont été aménagés par la Municipalité avec l'implantation de bancs et de corbeilles, fabriqués à partir de matériaux recyclés. Cette volière est devenue un lieu d'attractivité qui permet aux enfants de mieux comprendre comment vivent et évoluent les animaux d'élevage.

En complément de ce projet mené pendant leurs deux années de mandature, les membres de la première session du Conseil Municipal des Jeunes ont découvert, au travers de différentes visites pédagogiques, le fonctionnement des institutions françaises (visite de l'Assemblée Nationale à Paris) et des structures locales (visite de la mairie, des locaux de TV8, de la caserne des sapeurs-pompiers, du Musée de la Mine à Petite-Rosselle...). Les jeunes participent également à la vie de la cité en étant impliqués dans de nombreux événements et manifestations (Journées Européennes du Patrimoine, opérations nettoyage de printemps, inaugurations, Kirb, cérémonies patriotiques,...). Leurs différentes missions et activités ont d'ailleurs fait l'objet d'une publication dénommée Le journal des Kids.

Perspectives de la nouvelle session du Conseil Municipal des Jeunes



Le 6 mai dernier, 35 nouveaux jeunes ont été élus Conseillers Municipaux. Ils ont pu participer à la commémoration du 8 mai, à la fête Nationale du 14 juillet, aux Journées Européennes du Patrimoine et ont inauguré la Kirb le 7 octobre dernier.

A la rentrée, les commissions ont redémarré et certains jeunes ont déjà exprimé les idées et projets qu'ils souhaiteraient voir se concrétiser lors de ce nouveau mandat.

Conseil des Sages

Depuis novembre 2016, 26 membres âgés de 60 ans et plus, 14 hommes et 12 femmes, font partie du Conseil des Sages, la nouvelle entité de démocratie participative souhaitée par la Municipalité. Il s'agit d'un organe consultatif qui travaille pour améliorer la qualité de vie et le mieux-vivre ensemble de l'ensemble de la population forbachoise.

La création de ce Conseil renforcera encore davantage la démocratie participative en complément des Conseils de Quartier (2008), du Conseil Municipal des Jeunes (2015) ainsi que des Conseils Citoyens (2015).

Les seniors ont une expérience à faire valoir car les membres de ce Conseil ont pour beaucoup la mémoire de la commune. Ils avancent des points



de vue utiles et complémentaires de ceux des élus et des services municipaux. C'est pourquoi l'action de ce Conseil permet d'avoir un regard différent et complémentaire sur certains enjeux de la Ville. Il a aussi pour vertu de renforcer les liens intergénérationnels en rappelant à tous que les seniors restent des acteurs majeurs de notre société. Le Conseil des Sages a notamment pour mission d'être force de réflexion et de proposition concernant les grands projets et les enjeux sociétaux : la fracture numérique, la mobilité, la lutte contre l'isolement des personnes âgées, la propreté de la ville...

À la rentrée, les trois commissions (Cadre de vie / Animations / Solidarité) du Conseil des Sages se sont réunies. Les membres ont échangé sur leurs thèmes respectifs et la mise en commun des idées a eu lieu ensuite lors de réunions plénières avec l'ensemble des membres.



à Forbach, accédez facilement à la propriété...

Venez visiter nos logements (du T1 au T5) situés au coeur de la ville (Rue Abbé Antoine Gapp)



- Situation idéale au centre-ville dans un cadre agréable à proximité des commerces, gare TGV et gare routière.
- Ensemble immobilier de 90 logements, certains avec ascenseur, répartis dans 9 bâtiments. Places de stationnement garage simple et double.

Renseignements: mairie de Forbach, service Logements (Bureau 16)
Tel: 03 87 84 31 16 - email: marie-christine.kleinholtz@mairie-forbach.fr



Sécurité et tranquillité publique

Même si la sécurité publique demeure la compétence régalienne de l'Etat à laquelle une collectivité territoriale ne peut se substituer, il n'en demeure pas moins que la Municipalité se doit d'agir en complémentarité avec les services de l'Etat pour garantir la sécurité et la tranquillité des habitants.

Privilégier le dialogue et résoudre les conflits

Les agents de la Police Municipale assurent une présence préventive et dissuasive sur la voie publique. Acteurs quotidiens de la vie des Forbachois, leurs missions s'inscrivent pleinement dans le cadre d'une police de proximité qui se veut qualitative. A pied, dans les transports en commun ou en voiture, les agents assurent quotidiennement une surveillance de l'espace public et apportent aide, renseignements et assistance aux administrés.

Par ailleurs, la Municipalité s'est investie dans de nombreux dossiers permettant d'harmoniser les relations entre habitants. Ainsi, plusieurs réunions ont eu lieu entre riverains et usagers de locaux à vocation festive pour tendre vers plus de sérénité. De même, la Municipalité a adopté une charte de bonne conduite que les mariés doivent signer lors de la publication des bans pour contenir les risques liés aux festivités trop bruyantes. A cet effet, trois panneaux interdisant l'usage d'avertisseurs sonores ont été implantés en 2015 au centre-ville (rues Sainte-Croix, Bauer et du Schlossberg).

La vidéo-surveillance en complément du terrain



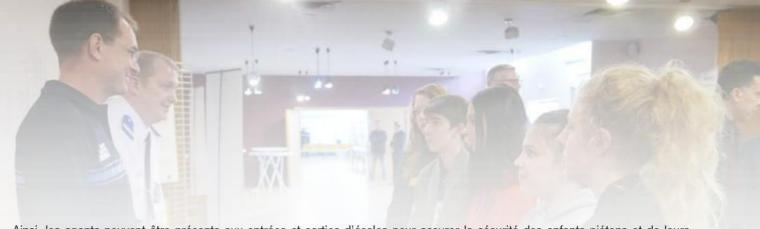
La Police Municipale, composée de onze policiers et de deux ASVP (Agents de Surveillance de la Voie publique), a un lien de proximité avec les habitants qui lui permet de jouer d'abord un rôle de prévention et de sécurité avant de mettre en œuvre une action de répression.

En complément de ce rôle de proximité mené sur le terrain, 4 opérateurs du centre de supervision urbaine veillent à la sécurité des citoyens au moyen de 59 caméras installées à des emplacements stratégiques sur les 7 quartiers que compte la Ville. Mises en place progressivement au fil des années depuis 2008, pour un coût total 583 000€ (avec une participation de l'Etat de 196 000€), ces caméras sont reliées au commissariat qui est un relais en dehors des heures ouvrables. L'objectif est double : prévenir d'une part les atteintes à la sécurité des personnes et des biens et assurer d'autre part la protection des bâtiments et installations publiques. Particulièrement dissuasif, ce dispositif peut permettre, en outre, d'identifier les auteurs d'éventuels méfaits.

En 2018, deux de ces caméras installées au centre-ville (rue Nationale et rues Bauer et du Schlossberg) seront utilisées pour lutter contre le stationnement gênant et sécuriser les piétons. Ce dispositif permettra ainsi à un agent de verbaliser un véhicule depuis le centre de supervision urbaine.

Une Police Municipale sécurisante

En complément de leurs missions de proximité et de prévention, les agents de la Police Municipale sont des acteurs privilégiés de la sécurité routière. Ils veillent au respect des règles du Code de la Route afin de permettre à l'ensemble des usagers de se déplacer en toute sécurité.



Ainsi, les agents peuvent être présents aux entrées et sorties d'écoles pour assurer la sécurité des enfants piétons et de leurs parents. Confrontés au phénomène de stationnement anarchique, les policiers municipaux sont amenés à verbaliser les mauvais comportements. Doté de deux radars pédagogiques mobiles, le service de police municipale étudie les habitudes des automobilistes afin de répondre au mieux aux préoccupations de sécurité. Enfin, équipés d'un cinémomètre, les policiers municipaux mènent des campagnes de contrôles de vitesse.

Les agents municipaux effectuent également tout au long de l'année des actions de sécurisation des différentes manifestations organisées par la Ville (fête du printemps, festival de Platt, fête de la musique, fête Nationale, Journées Européennes du Patrimoine, commémorations patriotiques, festivités de Noël...) qui représentent une source majeure d'attractivité pour les habitants et la vie locale. Depuis quelques années, la Municipalité a intégré le contexte sécuritaire et a été amenée à repenser l'organisation et le déroulement des manifestations en faisant appel, dès que cela s'avère nécessaire, à des forces de police.

Rôle de relais auprès des citoyens

La Police Municipale de Forbach assure également la gestion du service des objets trouvés. A ce titre, elle prend contact avec plusieurs centaines de personnes par an afin de leur restituer les objets égarés. Lorsque les objets sont non réclamés ou non identifiables, ils sont remis à des partenaires institutionnels ou des associations désignés par arrêté municipal. Par ailleurs, depuis cet automne, grâce à une convention passée avec un déconstructeur de véhicules, la Police Municipale permet aux propriétaires forbachois de véhicules hors d'usage de faire enlever leurs automobiles gratuitement.

Priorité à la sécurité dans les écoles

À la suite des attentats commis en France en 2015 et 2016, le Ministère de l'Education Nationale a renforcé les actions de formation de son personnel dans une démarche de vigilance, de prévention et de protection. Des exercices de sécurité sont également organisés régulièrement au sein des établissements scolaires. En complément, la Ville de Forbach s'est engagée ces dernières années à renforcer la sécurisation des espaces scolaires pour protéger les élèves et les acteurs de l'équipe éducative contre toute intrusion extérieure. Ainsi, entre 2014 et 2017, la Ville a investi 90 054€ en dispositifs de sécurité avec notamment la pose de clôtures, de portails et d'interphones.

Un nouveau local adapté aux attentes des usagers et aux besoins des agents

En mars 2014, la Police Municipale a investi l'ancien logement du concierge de la mairie qui a été réaménagé en conséquence. Aujourd'hui, dans le but d'améliorer l'accueil du public et les conditions de travail des agents, du fait de l'augmentation des effectifs, le local actuel de la Police Municipale bénéficiera d'une extension avec la création d'un nouveau bâtiment. D'une surface totale de 184 m² qui fera la continuité avec l'existant, cette structure à Haute Qualité Environnementale sera construite sur une partie du parking de la rue du Château, là où se trouvaient les anciens ateliers de la voirie, démolis au printemps 2015. Six places de stationnement seront créées pour permettre un accueil optimal du public. Actuellement en phase d'étude, les travaux devraient démarrer courant 2018.

Recrutement d'un médiateur social à la tranquillité publique

Depuis le mois de juin 2017, Mohamed AIT HSAINE a été recruté par la Municipalité en tant que médiateur social à la tranquillité publique, avec l'aide financière de l'Etat à travers le dispositif « d'adultes relais ». Sa mission consiste à la fois à désamorcer et à résoudre différents types de conflits, tout en créant du lien social. Il est l'interface entre familles, intervenants sociaux, associations et institutions pour faciliter l'accès des jeunes et des personnes en difficulté aux services publics, à la santé, et pour les rapprocher si besoin de la vie scolaire, de la formation ou de l'emploi. Il est également chargé de rappeler les règles du vivre ensemble dans les espaces publics. L'objectif étant de garantir la tranquillité de tous et le respect d'autrui en privilégiant l'écoute et l'accompagnement des personnes.

Vie associative, culture et sport

Une vie associative dense et diversifiée

La Ville de Forbach peut compter sur la diversité et l'engagement de ses 220 associations culturelles, sportives, solidaires et patriotiques pour dynamiser la vie locale. Elles créent de la solidarité, du lien, favorisent le bien-vivre ensemble et permettent à Forbach et à ses habitants de bénéficier d'une reconnaissance bien au-delà du territoire de la Moselle-Est. Pour permettre un système de répartition à la fois plus équitable et plus gratifiant au niveau de ses subventions, la Municipalité a mis en place des critères d'attribution pour le subventionnement. Depuis 2016, ces critères d'attribution pour les associations sportives comprennent notamment l'âge des licenciés afin de valoriser la jeunesse. La politique de soutien menée en faveur des associations s'élève à environ 3 millions d'euros et représente environ 15% du budget de fonctionnement.



Le nombre de manifestations sportives, culturelles, scolaires, solidaires et patriotiques organisées chaque année étant important (plus de 200), cela représente une source majeure d'attractivité pour la Ville. Le contexte sécuritaire ainsi que les nombreux besoins humains, logistiques et techniques dont la Ville fait l'objet invitent cependant à repenser l'organisation et le déroulement des manifestations.

C'est pourquoi, à partir du 1^{er} janvier 2018, la Municipalité va mettre en place une nouvelle procédure pour améliorer l'organisation de l'ensemble des manifestations qui ont lieu à Forbach, que ce soit avec les associations, les écoles, les commerçants, les partenaires institutionnels ou encore celles qui sont organisées par la Ville elle-même. Afin d'anticiper au mieux l'organisation de ces manifestations et conseiller les organisateurs pour répondre au plus près de leurs besoins et attentes, un formulaire complet regroupant des informations relatives à la sécurité, à la déclaration de manifestation sur l'espace public, au prêt de matériel et à l'autorisation de débit de boisson sera à remplir.

En chiffres

- 1 400 : nombre de barrières transportées en 2016 par les agents du centre technique municipal pour prêter leur concours à la bonne réalisation des manifestations
- 107 : nombre de manifestations pour lesquelles les agents du centre technique municipal ont pris une part active en 2016
- 40 : nombre de fois que les chalets ont été mis en place en 2016
- Coût global consacré aux manifestations de tout type (incluant frais matériels et techniques, aide logistique, masse salariale et présence sécuritaire) organisées par la Ville et l'ensemble des associations, commerçants et structures diverses :

2014:279 534€* 2015:305 365€* 2016:243 886€*

*Montants pris en charge par la Ville, hors subventions



La culture est un élément de cohésion et de partage, elle permet de créer une identité propre à la Ville en étant un des principaux facteurs d'attractivité pour les habitants du territoire. L'enjeu de l'équipe municipale est d'offrir à tous les publics et notamment aux scolaires, les mêmes conditions d'accès à la culture. L'Adjointe à la Culture, avec ses équipes, vont faire émerger des synergies pour fédérer à la fois la politique éducative et la jeunesse, la politique associative et la politique en matière de cohésion sociale, tout en tenant compte des grands projets à venir pour la Ville, à savoir la redynamisation du centre-ville et le renouvellement urbain pour les quartiers du Wiesberg et de Bellevue dans le cadre de l'ANRU.

Pour mener à bien cet objectif, la coopération sera renforcée entre les différents acteurs culturels.

En chiffres

Montant total investi dans les différents bâtiments et structures culturels et culturels de la Ville (églises, Carreau, synagoque, médiathèque, espace Louis Ganne, cinéma Le Paris, Hôtel de Ville, château Barrabino, Centre européen des Congrès du Burghof...):

- En 2016 : 177 413€ - En 2014 : 1 102 853€ - En 2015 : 768 734€ - En 2017 : 459 200€

Dans une logique de rationalisation des moyens et de valorisation des compétences, la Municipalité a opté pour le renforcement de son principal moteur culturel : Le Carreau Scène Nationale. Cette décision reflète la volonté de disposer d'un cadre plus lisible dans la programmation des spectacles, avec une offre à la fois cohérente et diversifiée. Le Carreau a acquis une véritable notoriété au fil des années en faisant vivre la culture au plus proche des habitants et de la jeunesse. Le Carreau est aussi un acteur important dans l'éducation artistique et culturelle et il est pleinement engagé dans le cadre de la politique de la ville. c'est-à-dire dans le décloisonnement des territoires et des populations.

Parmi les structures et acteurs qui participent à la vie culturelle, la médiathèque, propose de nombreuses activités durant toute l'année (expositions, conférences, lectures, contes...) et à tous les publics.



L'Hôtel de Ville accueille également de nombreuses expositions tout au long de l'année, et notamment l'importante exposition de l'association Art'Ladies Culture & Fantaisie en novembre.

L'orchestre de l'Harmonie municipale et la Batterie-fanfare, classés tous deux en division d'honneur, font partie de la vie culturelle de la Ville à bien des égards. Outre les nombreux concerts et prestations assurés sur le territoire et bien au-delà, les musiciens participent également régulièrement aux cérémonies patriotiques, aux différentes manifestations de la Ville et aux activités en lien avec le périscolaire.

La culture, pour remplir pleinement son rôle éducatif, doit surtout s'adresser à la jeunesse. Les partenariats noués avec les écoles, collèges et lycées (Rallye Historique des CM1/CM2, concert des lycées, jumelage du lycée Jean-Moulin de Forbach avec le lycée du Warndtgymnasium de Völklingen et le lycée Ecaterina Teodoriu de Târgu Jiu en Roumanie...) ainsi que la participation accrue des jeunes fréquentant les centres sociaux démontrent une volonté forte de démocratiser la culture dès le plus jeune âge.

Par ailleurs, le dispositif DÉMOS (Dispositif d'Education Musicale et Orchestrale à Vocation Sociale) permet aux enfants des quartiers prioritaires d'accéder à la pratique instrumentale. Initié en 2010 et coordonné par la Cité de la musique - Philharmonie de Paris, le projet dans sa phase actuelle (2015-2019) vise un déploiement sur l'ensemble du territoire national. D'un coût d'environ 300 000€, ce projet est gratuit pour les familles car il est soutenu par l'Etat, de nombreuses collectivités territoriales et des mécènes. Pour bénéficier du dispositif, les enfants doivent être âgés de 7 à 12 ans, résider dans un quartier prioritaire et être totalement néophytes.

Parmi les 60 enfants qui constituent l'orchestre DÉMOS, 15 jeunes âgés de 9 ans sont de Forbach, dont 12 du quartier du Wiesberg et 3 de Bellevue. Les répétitions ont lieu au



Centre Social du Wiesberg et l'ensemble des jeunes joue une fois par mois, sous la direction du chef d'orchestre Dylan CORLAY, avec le concours des musiciens de l'Orchestre National de Lorraine et de la Philharmonie de Paris. Un spectacle de fin d'année est prévu à l'Arsenal de Metz le 3 décembre prochain et un grand concert sera organisé au terme du projet à la Philharmonie de Paris.

Cette initiative favorise le lien social et permet aux enfants de s'ouvrir à de nouveaux horizons. Au-delà d'un apprentissage musical, les enfants découvrent bel et bien le goût de la culture.

Les différentes associations patriotiques du territoire et les porte-drapeaux jouent également un rôle majeur dans cette transmission de l'Histoire et des valeurs de la République envers la jeunesse. En lien avec la Municipalité, les bénévoles travaillent tout au long de l'année avec les enfants des écoles de Forbach. Ainsi, les jeunes participent aux commémorations patriotiques de la Ville que ce soit par la lecture de textes, par le chant ou par le maniement du drapeau. Ils participent également à des sorties pédagogiques dans des lieux chargés d'Histoire comme le Cimetière américain de Saint-Avold ou le Fort Casso de la Ligne Maginot.

Les élèves de Forbach ont d'ailleurs participé pleinement au 70ème anniversaire de la libération de la Ville en mars 2015 et notamment les 250 élèves de CM2 qui ont vécu un moment de recueillement et un dépôt de gerbe au Cimetière américain de Saint-Avold. A cette occasion, des ateliers avec les élèves, des historiens et d'anciens engagés du 146e Régiment d'Infanterie ont également eu lieu.

C'est dans cette optique de continuité historique que l'Ecole des Cadets des Porte-Drapeaux a ouvert ses portes en décembre 2016. Cette belle initiative profite à l'ensemble des communes de l'agglomération et permet de susciter de nouvelles vocations.





Un des éléments prégnants de la culture est la promotion de l'histoire locale. Elle est assurée par le service des archives de la mairie, qui organise le Rallye Historique et les Journées Européennes du Patrimoine, et par l'Office de Tourisme du Pays de Forbach, au travers de visites guidées de la ville, du château du Schlossberg ou encore de la chapelle Sainte-Croix. Autant de manifestations qui permettent tout au long de l'année de faire (re)découvrir le patrimoine forbachois au plus grand nombre.

Le Cercle d'Histoire Locale Die Furbacher s'emploie également à faire vivre notre patrimoine au travers de différentes actions (édition de chroniques, participation aux différentes manifestations de la Ville comme le festival de Platt, le rallye historique, les Journées Européennes du Patrimoine...). Son concours a également été très apprécié lors des traductions en anglais et en allemand des textes inscrits sur les totems historiques de la Ville en 2010. La réalisation de ces totems par les élèves du lycée Hurlevent de Behren-lès-Forbach de la section « bac pro enseigne et signalétique » a d'ailleurs été récompensée en 2011. Les jeunes étudiants ont décroché « l'Icona d'or » du prix de la signalétique, un concours national qui récompense les productions des professionnels de l'enseigne.

Parmi les plus anciens monuments de la Ville, la synagogue, qui a été inaugurée en 1836, accueille l'association Castel Coucou depuis octobre 2015 et l'école de Théâtre Jacques ROPITAL depuis cette rentrée 2017. Ces structures sont devenues des figures incontournables au sein de la vie culturelle forbachoise en exerçant leurs compétences dans des domaines artistiques distincts et surtout, en les transmettant aux autres, notamment au jeune public. La mutualisation de ces différents acteurs culturels en un seul lieu commun permet au public d'accéder plus facilement aux animations proposées.

Après le déménagement de l'école de théâtre cette année, ce sera ensuite au Conservatoire Communautaire de Musique et de Danse de déménager l'année prochaine pour faire sa rentrée 2018 dans l'ancien château ADT du site Hospitalor, en cours de réhabilitation depuis le mois d'août. Le bâtiment a été désamianté et une fois la couverture et l'étanchéité refaites. l'architecte Gérard WOJTYCZKA procédera à l'aménagement intérieur. Ce nouveau lieu de culture va impulser un nouveau dynamisme au centre-ville de Forbach et à l'ensemble du territoire. La première pierre du Conservatoire a été posée le 4 octobre dernier en présence des différents partenaires financeurs. En effet, cette réhabilitation importante d'un montant de 4,3 millions d'euros hors taxe, portée par la Communauté d'Agglomération de Forbach Porte de France, sera subventionnée à 50% par le Conseil Départemental de Moselle (1 million d'euros au titre de l'Aide mosellane à l'investissement des territoires), par le Conseil Régional (500 000€) et par l'Etat (636 000€).





Autre acteur culturel indispensable sur notre territoire : la librairie Quartier Livres. Située au 108 rue Nationale dans l'ancien supermarché Match, elle est ouverte depuis octobre 2014. Après la fermeture de l'ancienne librairie Chapitre, Valérie ORLANDINI, ancienne employée, a décidé de se lancer dans la création d'entreprise en formant une collaboration réussie avec de nombreux partenaires publics et privés parmi lesquels le Centre National du Livre (CNL), l'Association pour le Développement de la Librairie de Création (ADELC) et l'Agence pour l'Expansion de la Moselle Est (AGEME), la Communauté d'Agglomération de Forbach Porte de France, la Ville de Forbach ainsi que les différents services de l'Etat.

Cet accompagnement technique et ces soutiens financiers ont permis de sauvegarder des emplois et de maintenir à Forbach un lieu culturel accessible à tous qui participe à l'attractivité du centre-ville et à l'ensemble du territoire. Afin de favoriser ce dynamisme, Quartier Livres propose tout au long de l'année de nombreuses animations en lien avec les associations locales, que ce soit des ateliers créatifs pour les enfants, des séances de dédicaces, des spectacles dans le cadre du festival de Platt....

Quartier Livres porte également une attention particulière en direction du bilinguisme au travers de projets de partenariats avec les différents établissements scolaires.

Favoriser la pratique du sport pour tous

La Ville de Forbach favorise, de par le nombre important et la qualité de ses structures, la pratique du sport individuel et en équipe, que ce soit dans le cadre scolaire ou associatif. Le meeting international d'athlétisme, le tournoi de tennis Future ou encore les masters de saut à la perche sont aujourd'hui des événements incontournables qui attirent de nombreux visiteurs au-delà de Forbach.



En dehors du soutien apporté à ses clubs, la Ville de Forbach joue également un rôle important en faveur de l'éducation sportive. Soucieuse de la qualité de la formation pratiquée au sein des clubs, la Ville a favorisé la création de pôles d'éducation sportive (une section football existe au sein du collège Pierre ADT et une section athlétisme au sein du lycée Jean Moulin). Des éducateurs interviennent également durant le temps scolaire et périscolaire.

Par ailleurs, la Ville organise chaque année l'opération Sports Vacances Loisirs. Environ 1 700 enfants âgés de 2 à 17 ans peuvent ainsi s'initier durant l'été à une trentaine d'activités, qu'elles soient sportives, culturelles ou ludiques.

La Municipalité, avec le concours des centres sociaux et des clubs sportifs, soutient chaque année l'opération « Insertion par le sport ». Cette action permet aux jeunes forbachois âgés de 2 à 16 ans, dont les parents sont non imposables, de pratiquer une discipline sportive. Ce dispositif favorise également la collaboration entre les différents partenaires et crée du lien. Entre 2014 et 2017, ce sont 909 jeunes qui ont pu pratiquer un sport pour une prise en charge financière de la Ville de 44 526€.

Depuis 2008, la Municipalité s'engage également à compléter et à moderniser les équipements et les services de la ville pour l'ensemble des habitants et des associations forbachoises.

En chiffres

Montant total investi dans les différentes structures sportives de la ville (gymnases, stades...):

- En 2014 : 697 670€ - En 2016 : 2 047 958€ - En 2015 : 507 244€ - En 2017 : 460 065€

WIESBERG

En 2016, d'importants travaux de rénovation ont été effectués au gymnase du COSEC dans le quartier du Wiesberg (travaux d'isolation extérieure, pose de nouvelles menuiseries, rénovation des sanitaires, travaux de peinture, modernisation du plateau de sport pluridisciplinaire, réfection complète du parking...) pour un montant de 583 000€.

Dans le gymnase du groupe scolaire du Wiesberg, durant l'été, un nouveau bardage en polycarbonate a remplacé l'ancien, pour un montant de 93 000€, subventionnés à hauteur de 80% dans le cadre de la Dotation de la Politique de la Ville. Les menuiseries extérieures ont également été changées pour un montant de 43 000€.



BELLEVUE

Dans le gymnase de Bellevue, la toiture a été entièrement refaite pour un montant de 178 000€ et cette année, des travaux de faux plafonds, de chauffage et de peinture ont été réalisés pour un montant de 115 000€.



BRUCH

En 2014, dans le quartier du Bruch, le gymnase Robert Perussel labellisé Effinergie BBC et son bâtiment relais avaient ainsi vu le jour, pour un montant investi hors subventions d'un peu plus de 2 millions d'euros.

CENTRE-VILLE / PETITE-FORÊT

En 2016 et 2017, la Municipalité a engagé un important chantier de modernisation d'un équipement sportif phare de la Ville, le complexe du Schlossberg. 1 396 000€ ont été investis (cofinancés par le Conseil Départemental et le Conseil Régional à hauteur de 150 000€ chacun) pour permettre à tous, débutants comme confirmés, d'évoluer dans les meilleures conditions possibles.

S'agissant de la piste d'athlétisme, le montant des travaux s'élève à 805 000€ : 477 000€ pour la modernisation et la rénovation de la piste d'athlétisme et 328 000€ pour l'aménagement des aires extérieures, la rénovation des aires de lancer du marteau, du bac de réception des perchistes et l'aménagement d'un talus en contrebas de la piste d'athlétisme. C'était un investissement important à réaliser pour le club de l'US Athlétisme, les sportifs du Meeting International d'Athlétisme ainsi que pour les scolaires. S'agissant du football, un terrain synthétique de 100 par 60 mètres a été créé pour un montant de 549 000€. Ce terrain permettra ainsi aux ioueurs de tous les clubs de football d'évoluer sur un terrain résistant, de bonne qualité et en toute saison.

Ce complexe sportif de très haute qualité, l'un des meilleurs de la région, bénéficie également aux établissements scolaires qui l'occupent régulièrement et à de nombreux acteurs institutionnels et économiques de Forbach qui y organisent diverses manifestations. Il s'agit donc d'un outil qui favorise le vivre ensemble et qui contribue à l'attractivité de la Ville.

Pour compléter cette réhabilitation, le parking de la place Eugène Bach et la rue Maurice Barrès ont été réaménagés. Près de 700 000€ ont été investis pour créer 31 nouvelles places de stationnement supplémentaires et ainsi améliorer l'accessibilité et le stationnement aux abords du Centre européen du Burghof.





Qualité de vie et environnement

Forbach: une ville où il fait bon vivre

Pour la 3° année consécutive, la population de Forbach a continué d'augmenter, dénombrant ainsi 22 102 habitants en janvier 2017. Ville sous-préfecture au sein d'une agglomération de plus de 82 000 habitants, Forbach est la plus peuplée de Moselle-Est, la 3° de Moselle et la 19° de la région Grand-Est.

Forbach dispose de nombreux atouts qui en font une Ville attractive et innovante.

Des modes de transport adaptés à tous



Forbach se situe à proximité immédiate de Sarrebruck, capitale sarroise de près de 180 000 habitants, qui compte notamment un aéroport régional. En 2013, l'aéroport a recensé 405 265 passagers.

Desservie par l'autoroute A320, Forbach dispose d'une gare TGV dotée d'un pôle d'échanges multimodal mixant différents modes de transport. Un parking gratuit de 250 places de stationnement, appelé parking de la Rotonde, est accessible en voiture depuis la rue du Rempart et à pied depuis la gare, par le biais d'un tunnel souterrain aménagé sous les rails. Un abri, qui peut contenir jusqu'à 56 vélos, a également été construit dans le prolongement de la gare.

Inauguré en décembre 2014, ce pôle d'échanges multimodal, qui fait suite à une première phase d'aménagements achevés en 2009, a coûté 2 226 630€ aux cinq investisseurs qui sont l'Union Européenne, l'Etat, la Région, la SNCF et la Communauté d'Agglomération de Forbach Porte de France. En plus de proposer une offre de transport alternative à la voiture, le site a renforcé son attractivité avec l'installation de la plate-forme mobilité Wimoov et de la MOSA (Maison Ouverte des Services pour l'Allemagne) en 2015, ainsi que de la réouverture du buffet de la gare en 2016.

Par ailleurs, la Deutsche Bahn et la SNCF ont continué de développer de façon commune l'offre «grande vitesse» et la phase 2 de la LGV Est-Européenne, avec la mise en service du train ICE 3 nouvelle génération en juin 2016. Ainsi, en complément de la liaison Paris-Francfort via Forbach et Sarrebruck en 3h30, s'est ajouté un autre trajet plus au sud en passant par Strasbourg. La gare de Forbach a conservé ses deux aller-retours quotidiens du TGV vers Paris en 1h40 et ainsi, sa place stratégique sur la carte TGV transfrontalière. Seuls les horaires ont été aménagés. Les dessertes TER ont été largement développées puisque 15% de TER supplémentaires ont été mis en circulation depuis 2016, avec un train toutes les heures en direction de Metz et de Sarrebruck.

À proximité directe, sur le site de la gare routière, Forbus a redéployé son réseau de lignes de bus pour le rendre à la fois plus moderne et plus efficace. Grâce à l'installation du réseau gaz depuis la sous-station à proximité de la piscine jusqu'au dépôt Forbus, en passant par la rue des Champs, l'ensemble de la flotte de bus peut désormais être alimenté en gaz naturel sans perdre de temps. Auparavant, le remplissage de seulement dix véhicules sur la trentaine que compte la Régie de transports se faisait à Méthavalor, à Morsbach. Cette nouvelle station a été financée grâce à une subvention de l'Etat d'1,5 millions d'euros obtenue en 2016 par la Communauté d'Agglomération de Forbach au titre des territoires à énergie pour la croissance verte.



réalisé son propre réseau d'itinéraires cyclables, dont la vocation majeure est la mise en valeur du patrimoine local. A ce jour. cinq circuits cyclables sont accessibles aux vélos, rollers et marcheurs, avec des parcours allant de 6 à 19 km : les itinéraires du charbon et de l'acier, du Hérapel, l'itinéraire des étangs, les berges de la Rosselle et le chemin des Romains. S'agissant de l'itinéraire du Charbon et de l'Acier, il relie le guartier de Marienau à Petite-Rosselle, traverse une partie forestière avant d'emmener le visiteur à la découverte du patrimoine industriel local, notamment du Parc Explor Wendel et du Musée de la Mine, et rejoint ensuite le réseau cyclable allemand.



Les pistes cyclables contribuent également au succès du réseau cyclotouristique transfrontalier de la région SaarMoselle, long de 330 km (Vélo Visavis). La Communauté d'Agglomération de Forbach, au même titre que ses homologues français et allemands, s'est engagée dans le projet afin de faire découvrir à l'ensemble des cyclotouristes les espaces naturels situés de part et d'autre de la frontière.

Déploiement de la fibre optique dans les quartiers



L'entreprise Orange a démarré début 2016 les premiers déploiements de la fibre optique, permettant l'installation du très haut débit (de 300 Mbit/s à 1 Gbit/s) sur l'ensemble du territoire communal. Les travaux dureront jusqu'à fin 2020 et sont financés intégralement par Orange.

Les premiers raccordements ont eu lieu pour les abonnés du quartier du Bruch fin 2016 et se sont poursuivis depuis dans le quartier du Wiesberg. Les travaux d'installation des armoires de répartition et le tirage des câbles sont actuellement en cours dans les quartiers de Marienau, du Creutzberg, de la Petite-Forêt et du Nord de Bellevue.

Le déploiement de la fibre va ensuite se poursuivre dans les autres quartiers avec une couverture complète du territoire communal prévu pour 2021. Le réseau est la propriété d'Orange mais les habitants ont la possibilité, comme la loi le prévoit, de garder leur opérateur ou d'en choisir un autre pour bénéficier du très haut débit.

Un urbanisme à taille humaine

Le Plan Local d'Urbanisme (PLU) de Forbach avait été modifié dès 2008 pour répondre au mieux à la logique de développement urbain respectueux du cadre et de la qualité de vie des habitants. L'une des premières mesures prises par la Municipalité avait consisté à limiter la hauteur des nouvelles constructions dans les zones pavillonnaires pour éviter les disparités avec les bâtiments existants et de ne pas léser ainsi les voisinages.

Lotissement Simon III

En proposant les terrains du lotissement à 81€/m2, prix bien inférieur au marché, la Municipalité souhaitait favoriser l'accès à la propriété pour les familles. Dès leur mise en vente en octobre 2011, les 38 parcelles du lotissement, requalifié par l'Etablissement Public Foncier de Lorraine (EPFL), ont connu un succès important. Fin 2016, 37 lots sur 38 ont été vendus, 35 permis de construire ont été accordés. D'une superficie de 5 à 12 ares, ces terrains sont idéalement situés à proximité du centre-ville.

Un autre lotissement, au niveau du stade de Bellevue rue Henri Kaufmann, devrait voir le jour prochainement et comprendrait 22 parcelles à bâtir.

Par ailleurs, l'aide au ravalement de façades se poursuit pour veiller à une image évolutive du paysage urbain.

En chiffres

- 23 : nombre de dossiers d'aide acceptés au ravalement de façades entre 2014 et 2016. Ils ont donné lieu à l'attribution d'un montant de subvention de 18 518€ devant générer 324 057€ de travaux.
- 50 : nombre de permis de construire délivré entre 2014 et 2016.

Logements



Le logement est une préoccupation majeure de la Municipalité car il conditionne grandement le bien-être des habitants.

La Ville assure la gestion locative de plusieurs biens immobiliers (Foyer du Jeune Travailleur et de l'Étudiant, Résidence des Jardins du Vieux Couvent). Pour cette dernière, des appartements sont régulièrement mis à la vente. Ce parc immobilier nécessite beaucoup d'entretien et de travaux de réhabilitation pour répondre au mieux aux besoins de chacun, notamment en s'adaptant aux personnes les plus fragiles ainsi qu'aux situations de handicap et de dépendance.

Entre 2014 et 2017, la Ville a investi 26 694€ en travaux de modernisation et en achat de matériels dans le foyer et les résidences.

Un environnement préservé

La notion de développement durable est omniprésente dans les décisions qui engagent l'avenir de notre territoire. Elle se décline autant dans les travaux de rénovation des bâtiments communaux que dans la construction de nouvelles structures en privilégiant des méthodes plus respectueuses de l'environnement.

Lutter contre les gaspillages énergétiques

Passés les diagnostics thermiques, l'isolation des bâtiments communaux est fondamentale pour réduire au maximum les besoins énergétiques de notre patrimoine. Les travaux de couverture du centre technique municipal, du tennis, du gymnase scolaire de Marienau, le changement des menuiseries extérieures à l'école de Marienau ou encore le nouveau bardage posé au gymnase de l'école du Wiesberg ainsi que les efforts consentis par la collectivité à l'occasion du renouvellement des chaudières du gymnase et de l'école de Bellevue témoignent de ce souci constant.

Promouvoir les énergies renouvelables



Forbach a démontré en octobre 2014 sa capacité à s'inscrire pleinement dans la transition énergétique avec l'installation de trois chaudières à piles à combustible au gaz naturel. Pour la première fois au niveau national, un équipement de ce type a été installé dans un établissement recevant du public, à savoir la crèche du quartier du Wiesberg. Cette expérimentation novatrice a été rendue possible grâce au travail d'investigation mené par Laurent KALINOWSKI, lors de son mandat de Député, et l'ancien Sénateur Jean-Marc PASTOR qui ont démontré que l'hydrogène permettait de stocker sans risque l'électricité et qu'il contribuait ainsi à la substitution des énergies fossiles. Ce projet a été porté par de nombreux partenaires, tous très investis dans le secteur de la performance énergétique, parmi lesquels GrDf. l'ADEME, VIESSMANN, COSTIC, ALPHEA. Prévue pour deux ans, l'installation à titre expérimental des piles à combustible à Forbach s'est

achevée en septembre 2016 et a permis d'assouplir la réglementation française en la matière et de favoriser la commercialisation de cette technologie en France.

Par ailleurs, Forbach fait partie du SYDEME (Syndicat mixte de Transport et de Traitement des Déchets de la Moselle-Est) qui, depuis 2009, a notamment opéré d'importantes économies d'énergie avec la mise en place du dispositif « multiflux » et une meilleure prise en compte du recyclage du verre. Le centre de méthanisation Méthavalor a aussi permis de valoriser les biodéchets et de promouvoir les énergies renouvelables, parmi lesquelles le biocarburant, utilisé pour faire rouler les bus de Forbus et alimenter la flotte de véhicules du SYDEME.

Depuis 2010, la Municipalité a également mis en place 2 stations vertes, dans le quartier de Bellevue et de Marienau. Elles coexistent sur une plate-forme regroupant différents containers de tri.

Dans la modernisation de son patrimoine bâti, la Ville de Forbach privilégie aussi une démarche qui s'inscrit en lien avec le développement durable, en produisant de l'électricité et de l'eau chaude par le biais de panneaux photovoltaïques. En août 2009, 143 m2 de panneaux ont été posés sur le toit du stade du Schlossberg.

Fin juillet 2017, la Commission de Régulation de l'Energie (CRE) a donné son feu vert pour 77 projets de centrales photovoltaïques au sol en France. Parmi eux, trois sont localisés dans le Bassin Houiller.



Après l'exploitation du charbon, le territoire se tourne désormais vers une nouvelle ère, celle de la production d'énergie renouvelable. Un parc solaire de 28 hectares s'implantera prochainement sur le terril du Carreau Wendel, 20 sur le ban de Forbach et quasiment 8 sur le ban de Petite-Rosselle. La société allemande MontanSolar a prévu d'y aménager 44 000 modules photovoltaïques. La Ville dispose par le biais de Cofely d'un réseau de chaleur alimenté par une cogénération biomasse à distance depuis 2013. Grâce à la centrale de production électrique et thermique exploitée par Cofely, le réseau chaleur de la Ville de Forbach est alimenté à 75% à partir d'une énergie renouvelable biomasse.

Cette démarche est poursuivie également dans la construction de nouveaux bâtiments, comme le gymnase Bâtiment Relais du Bruch Robert Perussel, inauguré en février 2014. Il s'agit là d'un équipement innovant à haute efficience énergétique qui répond aux exigences du label Effinergie BBC – label fixant la consommation d'énergie dans l'habitat neuf à 50 kWh/m2 – et dont les 235 m2 de toiture végétalisée garantissant une excellente isolation thermique.

Pour l'ensemble de ces projets, la Ville de Forbach a été récompensée en janvier 2016 en obtenant le prix « Champion Chaleur 2016 » organisé par le réseau CLER, spécialisé dans la transition énergétique. 3 500 collectivités, parmi lesquelles figurent les plus grandes villes et agglomérations, étaient en compétition.

Des moyens humains et matériels

82 agents travaillent quotidiennement au sein du centre technique municipal et exercent des missions très variées telles que l'entretien de la voirie, le fleurissement de la ville, le ramassage des ordures ménagères au centre-ville pour le compte de la Communauté d'Agglomération de Forbach Porte de France, la réalisation de différents petits travaux de maintenance des bâtiments, l'entretien du parc de véhicules, l'entretien et l'installation de l'éclairage public, la participation logistique et technique aux manifestations locales...

Les agents suivent également des formations diverses tout au long de l'année, notamment sur la taille d'arbustes et de rosiers ou encore dans l'entretien des espaces verts peu consommateurs d'eau. La Municipalité poursuit sa démarche entreprise en faveur de l'environnement et du développement durable auprès de son personnel par la certification de 15 agents en "Certi-phyto", dont 7 au sein du service voirie et 8 dans celui des espaces verts.





Certains ateliers au centre technique municipal sont associés à la mise en valeur du cadre de vie de la Ville et à son fleurissement en participant à la confection d'œuvres toujours très créatives (confection de bacs d'orangerie en demi-coque dans la zone piétonne à partir de matériaux réutilisés, animaux et objets en bois confectionnés à partir de palettes récupérées pour orner les giratoires durant l'été et la période des festivités de Noël...)

La propreté urbaine est une priorité pour la Municipalité qui met en œuvre des moyens importants pour contribuer à l'amélioration du cadre de vie de la commune et à la préservation de l'environnement. Dans ce cadre, de nouveaux matériaux ont été acquis au fil des années par le centre technique municipal, à savoir des équipements à batterie utilisés pour entretenir les espaces verts (tronçonneuses, souffleurs, taille-haies...) ainsi qu'un aspirateur électrique de la marque « Glutton » qui a pour particularité d'aspirer tous types de déchets. Il est opérationnel tous les jours de 7h à 19h.





Ces outils ont pour avantage de ne pas rejeter de dioxyde de carbone, car entièrement électriques, ils ne génèrent aucune pollution sonore et possèdent une autonomie de fonctionnement élevée qui leur permettent d'être utilisés durant une amplitude horaire très large.

Ensemble, respectons et valorisons la nature

De nombreuses actions sont menées par la Municipalité en lien avec ses différents partenaires pour encourager les initiatives écocitoyennes et ainsi préserver l'environnement.

La Municipalité lance chaque année en mars sa traditionnelle campagne de printemps. L'objectif est de mener une vaste campagne de nettoyage sur toute la ville jusqu'à fin mai. Les agents des services techniques interviennent dans chaque quartier pour ainsi débarrasser et nettoyer la ville de tous ses déchets (mégots, chewing-gums, déjections canines, papiers et emballages,...). Cette campagne relève aussi d'une démarche collective et concerne tous les acteurs de la ville, c'est pourquoi les Conseils de Quartier, le Conseil Municipal des Jeunes, les bailleurs sociaux, les associations et les écoles participent également aux différentes actions menées. Le second objectif de la campagne de printemps est de sensibiliser les citoyens à la propreté de leur ville, notamment en adoptant les bons gestes au quotidien. C'est l'occasion pour la Municipalité de rappeler que pour préserver les espaces verts de la ville, il est primordial que



tous les propriétaires de chiens ramassent les excréments de leur animal. Pour rappel, des distributeurs de sachets sont présents dans toute la ville.

En collaboration avec les directeurs et les enseignants, la Ville de Forbach a mis en place un jardin pédagogique à l'école du Bruch afin de faire découvrir aux enfants les atouts de la nature en ville. Après avoir confectionné un hôtel à insectes en début d'année, les élèves de CE2 de l'école ont planté le 8 avril dernier dans leur jardin pédagogique des fleurs destinées à attirer les abeilles et les insectes. Ce projet pluridisciplinaire a vu le jour en 2014, avec pour objectif d'initier les élèves au développement durable.

D'autres initiatives ont vu le jour, notamment à l'école du Centre, avec l'obtention durant deux années consécutives du label écoécole sur le thème de la biodiversité et des déchets (cf. Enseignement et Education).

La Ville s'est engagée depuis 2008 dans une action globale en faveur du développement durable. Ainsi, un programme ambitieux de renaturation de ses ruisseaux (Bruchgraben, Neuglasshütter Bach et Oetinger Bach) a été lancé. L'ensemble de ces efforts a été couronné par la réapparition du fameux « castor d'Europe » sur le site du triangle de Marienau. Dans ses nouveaux aménagements, la Ville privilégie notamment la pose de géotextile (qui empêche la prolifération de mauvaises herbes), doublé de paillage (qui permet de conserver l'humidité et de réduire les arrosages).



Par ailleurs, depuis le 1^{er} janvier 2017, la loi interdit aux collectivités d'utiliser des produits phytosanitaires pour l'entretien des espaces verts, des chemins de promenade ou forêts accessibles au public. Les phytosanitaires peuvent être utilisés uniquement au niveau des cimetières.

Des techniques de désherbage alternatives naturelles étaient déjà développées avant 2017 par les agents de la brigade nettoyage du centre technique municipal. Ils utilisent des moyens plus écologiques, qu'ils soient techniques ou mécaniques, pour le traitement des mauvaises herbes. Les agents communaux utilisent également le désherbage thermique à l'aide de chalumeaux alimentés par des bouteilles de gaz. Par ailleurs, la Ville va acquérir un désherbeur thermique à eau chaude, un broyeur à végétaux pour réaliser des paillages ainsi qu'une brosse de désherbage métallique autotractée afin de pouvoir désherber dans les endroits difficiles. Ces nouveaux outils seront financés à hauteur de 60% par l'Agence de l'eau. À Forbach, le désherbage est réalisé suivant les conditions météorologiques (un printemps trop pluvieux ou un été trop chaud ne requièrent pas un désherbage intensif) et suivant les zones de la ville : les écoles, les endroits publics et les cheminements sont privilégiés.

Pour l'ensemble de ses efforts en matière de lutte contre les phytosanitaires, la Ville de Forbach a été récompensée le 8 novembre dernier par la Région Grand Est et l'Agence de l'eau Rhin-Meuse avec l'attribution d'un panneau Commune Nature qui ornera les entrées de ville d'ici la fin de l'année.

Une ville verte et fleurie

En chiffres

57 hectares : surface totale (parcs, jardins, giratoires, groupes scolaires, stades, cimetières...) entretenue par les agents municipaux

12 590 : nombre d'arbres à Forbach entretenus par les agents municipaux

10 311 : nombre de plantations (annuelles, vivaces, arbustes) effectuées en 2016 pour un coût de 26 000€



Dans le cadre du label Villes et Villages Fleuris, la Ville de Forbach a obtenu en septembre 2015 la mention 3e fleur. Labellisée 2e fleur depuis 2007, la Municipalité s'est engagée dans une politique d'embellissement de notre Ville afin de renforcer son attractivité, de valoriser son patrimoine historique et bâti et d'agir en faveur du développement durable. C'est le fruit d'un travail collectif mené avec les agents des espaces verts, les Conseils de quartier, les enseignants et les élèves, et avec les habitants qui font vivre la Ville en prenant plaisir à embellir leur habitation.

Concernant la gestion du patrimoine arboré, la charte de protection de l'arbre en milieu urbain et le plan pluriannuel de plantation permettent le renouvellement des plantations dans des conditions optimales. 18 essences différentes sont plantées au centre-ville afin d'éviter le dépérissement dû aux ravageurs

(scolytes, chancres,...). Dans le cadre du fleurissement, la Municipalité a effectué sa sélection de végétaux en mixant les arbustes, les vivaces, les bulbes, les plantes annuelles et bisannuelles, permettant ainsi d'assurer un fleurissement tout au long de l'année et de changer de thème.

La Ville dispose au parc du Schlossberg d'un parcours pédagogique permettant à chacun de découvrir la faune et la flore urbaines. Composé de plus de 90 essences d'arbres différentes, dont certaines exotiques comme le Ginkgo Biloba, ce parc est un chef d'œuvre naturel apprécié des promeneurs.

Par ailleurs, la Ville organise chaque année, en collaboration avec l'Office de Tourisme du Pays de Forbach, le concours qui récompense les balcons et maisons les mieux fleuris. La cérémonie de remise des prix est l'occasion de mettre à l'honneur celles et ceux qui, par leur amour des fleurs, de la nature ou simplement de l'esthétique,



Démarche

ZÉRO PESTICIDE

fleurissent leur quotidien et font de Forbach, une ville où il fait bon vivre. C'est également l'occasion pour la Municipalité de remercier les agents des services municipaux qui travaillent tout au long de l'année pour entretenir et développer les espaces verts de la ville.

Coopération transfrontalière et internationale

Située à proximité de la frontière avec le Land de Sarre, Forbach coopère depuis de longues années avec ses partenaires sarrois. Au-delà de cette coopération institutionnelle, les flux de population sont importants, l'espace transfrontalier étant un seul et même bassin de vie. De nombreux projets ont ainsi été initiés ces dernières années par différentes structures dans des domaines très divers, tels que :

- La mobilité: le TGV franco-allemand, qui relie Paris à Francfort en passant par Forbach et Sarrebruck, a fêté ses 10 ans de mise en service en juin 2017.
- La formation: l'institut de Formation en Soins Infirmiers (IFSI) développe depuis 2008 des projets internationaux en intégrant la construction européenne. Des partenariats avec des structures de formation ou sanitaires dans le Land de Sarre sont proposés aux élèves infirmiers avec pour objectif de promouvoir les valeurs et la citoyenneté européenne, le bilinguisme et l'ouverture du marché du travail, avec à la clef un diplôme reconnu dans les deux pays. Par ailleurs, le CFA Camille Weiss développe depuis cette année l'apprentissage transfrontalier à toutes les filières, en permettant aux apprentis de trouver une entreprise en Allemagne et de bénéficier ainsi d'une double reconnaissance du diplôme. Une opportunité de formation qui correspond précisément aux besoins actuels du Land de Sarre qui manque de main d'œuvre qualifiée.

L'organisme allemand «Formation SaarLor FSL» (l'antenne française de TÜV Nord Bildung), implanté à la pépinière d'entreprises Eurodev Center, est également un bon tremplin pour tous ceux qui souhaitent bénéficier d'une formation industrielle et technique de l'autre côté de la frontière.

 Le développement économique : la pépinière et l'Hôtel d'Entreprises sont des références en matière de développement des relations transfrontalières (cf. Développement économique – Innover ensemble pour favoriser la réussite économique de tous).

La Maison Ouverte des Services pour l'Allemagne (MOSA), implantée depuis le 9 juillet 2015 au 12 Place Robert Schuman (en face de la gare). est également une structure qui facilite les échanges transfrontaliers entre les différents acteurs sarrois et mosellans. Elle informe largement tous ceux qui souhaitent obtenir des informations utiles sur le pays voisin (fiscalité, emploi, offres touristiques et culturelles, statut du travailleur frontalier...).



- La santé : l'espace transfrontalier Sarre-Moselle est également un très bon exemple de coopération dynamique réussie. En janvier 2014, la coopération sanitaire entre la Sarre et la Moselle, qui existait initialement dans le cadre de la prise en charge cardiologique entre l'établissement de Völklingen et le centre hospitalier de Forbach, a été renforcée par une complémentarité de l'offre de soins pour les patients. L'objectif est d'offrir une prise en charge de proximité et des délais d'intervention réduits aux patients en permettant aux services de secours de traverser la frontière et d'intervenir sur le territoire frontalier en cas d'urgence cardiologique et de neurochirurgie. Ainsi est née la convention de coopération en matière d'accès aux soins transfrontaliers, dénommée « MOSAR ».



Conscientes de cette situation géographique privilégiée, les collectivités locales développent de plus en plus d'initiatives et de partenariats dans des domaines très divers : tourisme, gestion de l'eau, assainissement, transports, santé, économie, éducation, emploi, formation, culture, loisirs... Ces projets répondent à la volonté de tous les acteurs de l'agglomération transfrontalière Sarrebruck - Moselle-Est de renforcer l'attractivité du territoire et d'améliorer la qualité de vie des habitants. Sous couvert de l'association « Zukunft SaarMoselle Avenir », dont la Ville de Forbach a été l'un des membres fondateurs en 1997, les collectivités ont œuvré pour mieux appréhender une approche commune du territoire.

Initiée en 2003, l'Eurodistrict Saar-Moselle a officiellement vu le jour le 6 mai 2010 sous la forme d'un Groupement Européen de Coopération Territoriale (GECT). L'objectif est de favoriser le renforcement de la coopération transfrontalière dans un périmètre riche de sa diversité et de ses complémentarités qui regroupe près de 650 000 habitants.

Toujours présente dans l'action de coopération transfrontalière, la Ville de Forbach pratique celle-ci au quotidien. C'est notamment le cas dans le cadre du jumelage avec Völklingen, en Sarre. Initié en juin 1964, le jumelage a fêté en 2014 ses 50 ans. Pour l'occasion, un nouvel arbre a été planté au parc du Schlossberg. Ce jumelage n'a cessé depuis de produire des projets car beaucoup de points communs rapprochent les deux villes, en particulier leur passé industriel et minier ainsi que leur confrontation aux exigences de la reconversion économique et sociale. Au fil des conseils municipaux communs, de nouvelles initiatives voient le jour. Université Populaire Transfrontalière, festival d'orques transfrontalier, manuels historiques scolaires, animations culturelles, marches, brochures historiques bilingues, échanges scolaires... témoignent de la volonté des deux collectivités de faire vivre ce jumelage.

Le dernier Conseil Municipal commun entre Forbach et Völklingen a eu lieu le 29 juin 2017. En complément du développement économique et de l'emploi, les conseils municipaux respectifs ont échangé sur le renouvellement urbain qui va s'opérer dans les quartiers du Wiesberg, de Bellevue et du Widem-Bruchgraben ainsi que sur la redynamisation du centre-ville. L'objectif étant de démontrer l'enjeu global d'attractivité qui touchera Forbach à tous les niveaux (culturels, économiques, urbanistiques, environnementaux,...).





La coopération franco-allemande trouve aussi à s'exprimer dans la **programmation culturelle** grâce notamment aux efforts constants de partenaires aussi actifs que Le Carreau Scène Nationale, permettant ainsi le développement de spectacles bilingues et l'organisation du festival Primeurs, Perspectives et du festival pour jeune public Loostik. Par ailleurs, le week-end du Warndt qui offre un programme diversifié autour de la nature et de la culture associe également des partenaires comme l'Office de Tourisme du Pays de Forbach.

...sur l'Europe...

Depuis le 29 mai 2011, Forbach est jumelée avec la commune de Ravanusa, une localité de la province d'Agrigente et de la région de la Sicile en Italie. Ce jumelage est l'aboutissement de la profonde amitié qui liait les deux Villes depuis des décennies et qui a fait de Forbach une terre d'immigration grâce à des travailleurs venus entre autres de Calabre, de Sicile ou encore de Sardaigne.

La Ville de Forbach entretient un autre jumelage européen, celui avec la ville roumaine de Târgu Jiu, depuis le 4 octobre 2013, à l'initiative de l'association Parrainage-Jumelage de Forbach. Ces deux villes partagent de nombreux points communs, dont celui

d'avoir été toutes deux une région minière d'extraction du charbon. En 2014, une délégation forbachoise s'était rendue à Târgu Jiu afin de travailler sur différents projets de coopération, dans le domaine éducatif et culturel mais également dans la transmission des savoir-faire. Les sapeurs-pompiers de Forbach qui faisaient également partie du voyage ont remis aux pompiers municipaux de Târgu Jiu leur ancienne grande échelle. Cette échelle permet depuis aux pompiers roumains d'intervenir dans des missions de secours aux personnes et aux biens.

En 2016, Forbach et Târgu Jiu ont fêté le centenaire de l'entrée de la Roumanie dans la Grande Guerre aux côtés de l'Entente, en y associant notamment les jeunes du lycée Jean Moulin à Forbach, ceux du Warndtgymnasium à Völklingen et ceux du lycée Ecaterina Teodoriu de Târgu Jiu.



...et sur le monde

Depuis 2004, l'Union des maires de l'arrondissement de Forbach (UMAF) et l'Association des communes de l'Atacora Donga (ACAD) au Bénin ont tissé des liens de solidarité et d'amitié. Une première convention entre les partenaires avait été signée à ce moment-là, puis une seconde en 2008 et le 29 octobre 2017, une troisième convention a été signée afin de redéfinir les objectifs de cette coopération et de programmer des projets de développement communaux concrets. Depuis le 28 janvier 2017, les villes de Forbach et de Tanguiéta au Bénin sont également jumelées. Les questions d'aménagement du territoire, de développement économique, de tourisme, de fonctionnement des services publics locaux et de gestion des ordures ménagères, sont autant de sujets partagés entre les habitants de Forbach et de Tanguiéta.





Les élus & leurs délégations

Le Maire



Laurent KALINOWSKI Maire de Forbach Président de la Communauté d'Agglomération Forbach Porte de France

Les Adjoints



Thierry HOMBERG Finances, Grands projets urbains, Politique de la ville, Sécurité



Carmen HARTER-HOUSELLE Enseignement, Formation, Coopération transfrontalière



Marie-Antoinette GEROLT Economie, Commerce, Artisanat, Tourisme



Guy KUHNEN Cohésion Sociale, Solidarité, Ressources Humaines



Martine PILAVYAN Propreté, Voirie et Réseaux



Denise KORDZINSKI Vie culturelle, Animation, Histoire locale



Ahmed ARAB Vie des quartiers - Proximité



Marie-Christine ROCHE Vie associative, Sport, Sécurité routière



Alain FLAUS Développement durable, Environnement, Espaces verts



Guy LEITNER Patrimoine municipal, Architecture, Infrastructures

Les Conseillers Délégués



Francis CLAUSSNER Santé



Anne-Marie PARLAGRECO Logement



Jean-Louis HOFFMANN Budget



Marie-Louise SIEGEL Urbanisme, Seniors



Christophe DURAND Communication



Cynthia KRIKAVA Conseil Municipal des Jeunes



Cécile BOURBON Culture, Histoire locale



Patrice SANSONNET Sport



Barka RASALA Petite Enfance



Roland GROSS Associations Patriotiques

Les Conseillers de Quartier



Mireille BISON Centre-Ville



Marie-Louise SARNO Bellevue



Anne-Marie PARLAGRECO Bruch



Brigitte STEINORT Creutzberg



Alain VALTEAU Marienau



Azzedine BOUBENIDER Petite Forêt



Malika LARBI Wiesberg

É DITION 2017

FESTIVAL DE L'AVENT

NOEL AU PAYS DE FORBACH







Concerts, Ateliers, Art, Contes Gastronomie, Cinema, Visites insolites

Du 25 Novembre au 24 Décembre

festivaldelavent.fr

En partenariat avec











NOËLS DE MOSELLE

Moselle Attractivity